

Septembre 2021

nawmp.wetlandnetwork.ca

# Habitatscanadiens

## Rapport annuel du PNAGS 2021



RIC SLUITER

« Sur l'étang doré – Garrot à œil d'or », tiré de la série de timbres sur la conservation des habitats fauniques du Canada de 2021.

Artiste : Ric Sluiter



Plan nord-américain de  
gestion de la sauvagine  
North American Waterfowl  
Management Plan  
Plan de Manejo de Aves  
Acuáticas Norteamérica

# Table des matières



## 1 À propos du PNAGS

## 2 Aperçu national

2 Réalisations

3 Dépenses et contributions

## 4 Résilience et adaptation : la conservation pendant une pandémie

## 6 Plans conjoints des habitats

7 Plan conjoint des habitats de l'Est

12 Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

18 Plan conjoint intermontagnard canadien

23 Plan conjoint des habitats des Prairies

## 29 Plans conjoints des espèces

30 Plan conjoint des oies de l'Arctique

32 Plan conjoint sur le Canard noir

34 Plan conjoint des canards de mer

## 36 Nos partenaires

Nous tenons à reconnaître que les terres sur lesquelles le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est mis en œuvre au Canada font partie des territoires traditionnels, visés par un traité et non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le fait de reconnaître les terres et, le cas échéant, les traités signés, est une marque de respect et de gratitude envers les terres. Cette reconnaissance vise à nous rappeler que les lieux où nous travaillons, où nous vivons et où nous nous rassemblons se trouvent sur les terres traditionnelles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et à souligner que nous sommes tous responsables de ces relations au quotidien.



# À propos du PNAGS

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou « le Plan ») est un partenariat international visant à restaurer, à conserver et à protéger les populations de sauvagine et les habitats qui leur sont associés grâce à des décisions de gestion fondées sur des bases biologiques solides. Le but ultime est d'en arriver à des paysages durables, dans lesquels les populations de sauvagine sont abondantes et résilientes. Le Plan fait appel à la communauté des utilisateurs et des supporteurs qui se vouent à la conservation et attachent de l'importance à la sauvagine et aux milieux humides.

En 1986, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé cet accord de partenariat international, et jeté ainsi les bases de la coopération internationale pour le rétablissement

Canard branchu.

Jean-Maxime Pelletier

des populations de sauvagine en déclin. Le Mexique est devenu signataire du Plan au moment de sa mise à jour en 1994. Le partenariat du PNAGS s'étend donc à toute l'Amérique du Nord et cherche à résoudre aux échelles nationale et régionale diverses questions relatives à la sauvagine et à la gestion des habitats.

Depuis la création du Plan, ses partenaires se sont efforcés de conserver et de restaurer les milieux humides, les milieux qui leur sont associés et d'autres habitats clés pour la sauvagine partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les partenaires ont de nombreux domaines d'influence : ils contribuent à façonner les politiques d'utilisation des terres, agricoles et publiques, à intégrer la science et les systèmes de surveillance à la planification, et à réaliser des programmes relatifs aux habitats. Ces efforts ont des résultats appréciables. Les effectifs de nombreuses populations de sauvagine sont beaucoup plus importants maintenant qu'ils ne l'étaient en 1986, et les partenaires du PNAGS ont fait des démarches pour collaborer avec d'autres initiatives de conservation des oiseaux.

Au Canada, les activités des partenaires du PNAGS sont dirigées par des partenariats publics-privés dans le cadre de plans conjoints, qui portent sur les aires ou les espèces préoccupantes mentionnées dans le PNAGS. Un éventail de partenaires, allant des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations locales aux organisations de conservation, participent à chacun des plans conjoints. Les plans de mise en œuvre ou les plans stratégiques, qui sont élaborés en fonction des objectifs du PNAGS et des pressions propres à chaque plan conjoint, forment la base des programmes et des projets de chacun des plans conjoints.

## Terminologie utilisée dans le présent rapport

### Protection

Protection des milieux humides et/ou des habitats associés par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

### Sous influence

Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les milieux humides ou les habitats associés sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

### Restauration/mise en valeur

Mesures appliquées dans les milieux humides ou des habitats associés en vue d'en accroître la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

### Gestion

Activités menées dans des milieux humides protégés ou des habitats associés protégés en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

# Aperçu national



Garrot à œil d'or.

Jean-Maxime Pelletier

## Réalisations par les plans conjoints des habitats (1986–2021)

23,1

Millions d'acres protégés

(9,4 millions d'hectares)

Protection des habitats par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'accords juridiques ou contraignants avec des propriétaires fonciers (au moins 10 ans).

180,7

Millions d'acres sous influence

(73,1 millions d'hectares)

Mesures directes qui protègent ou améliorent les habitats sans accord juridique ou contraignant. Ces mesures modifient en pratique l'utilisation des terres.

3,9

Millions d'acres améliorés

(1,6 millions d'hectares)

Mesures qui augmentent la capacité de charge des habitats pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

## Réalisations par les plans conjoints des habitats (2020–2021)

120,8

Milliers d'acres protégés

(48,9 milliers d'hectares)

Nota : Puisque la totalité des acres gérés se trouve sur des terres protégées, les acres gérés ne seront plus rapportés dans Habitats canadiens pour éviter la redondance des données.

4 700

Milliers d'acres sous influence

(1 900 milliers d'hectares)

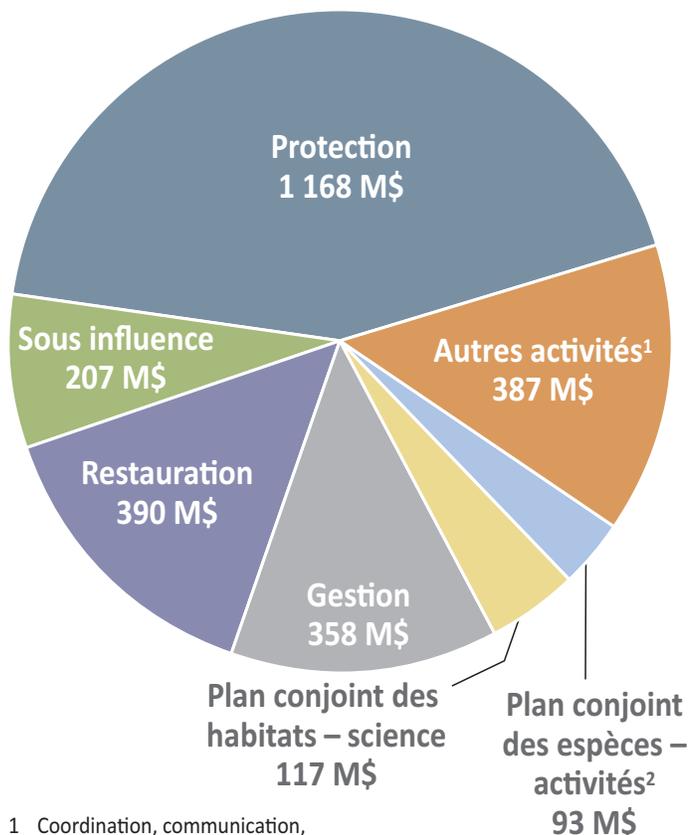
388,5

Milliers d'acres améliorés

(157,2 milliers d'hectares)

# Dépenses

Par activité, 1986 à 2021  
(2 720 millions de dollars canadiens)



- 1 Coordination, communication, politiques, dommages causés aux cultures et atténuation compensatoire  
2 Bague, relevés et recherche

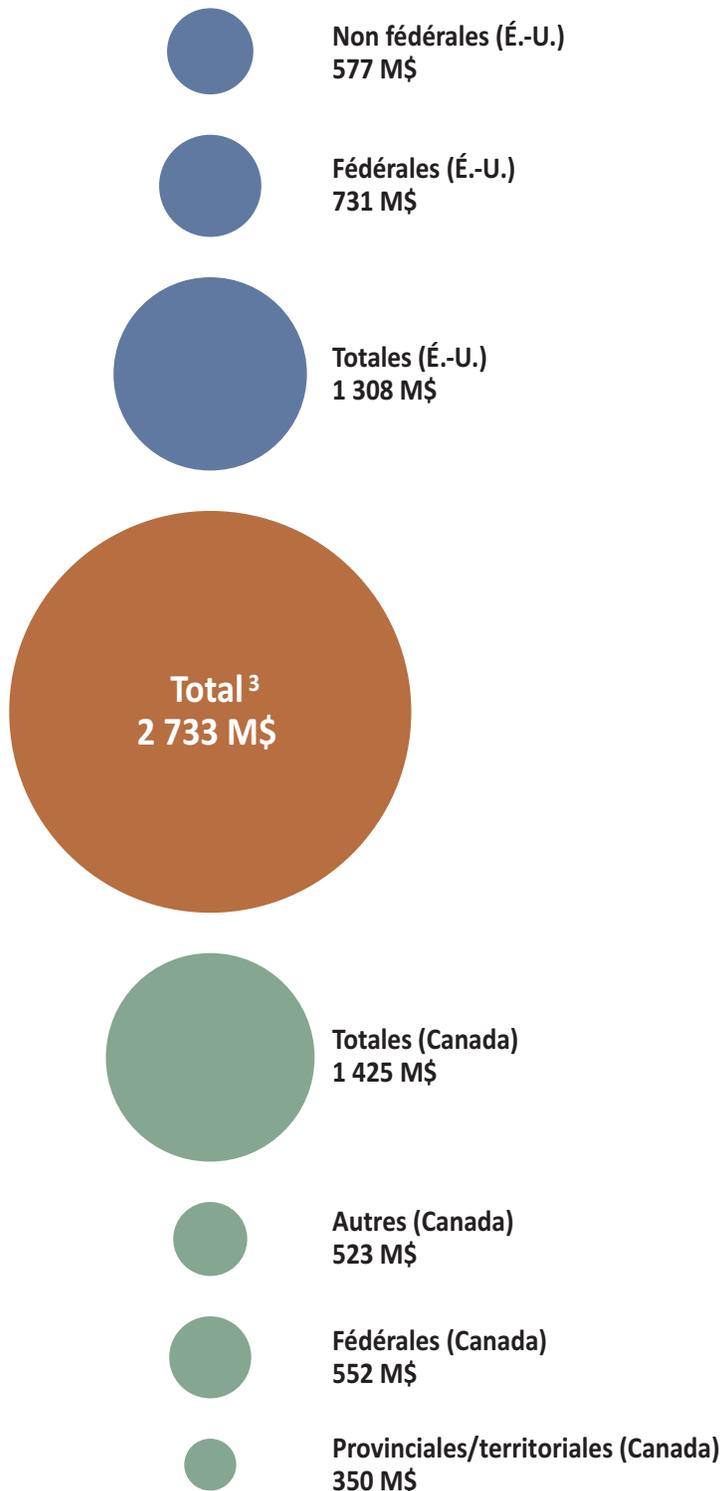
La mise en œuvre du PNAGS au Canada est une réussite grâce au soutien continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, qu'il s'agisse des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques, d'organisations non gouvernementales ou de citoyens. Plus précisément, les fonds reçus par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act* de 1989 des États-Unis font partie intégrante du succès et de la longévité du programme au Canada.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

# Contributions

À l'appui du PNAGS au Canada, 1986 à 2021  
(2 733 millions de dollars canadiens)



<sup>3</sup> Comprend 0,29 M\$ de contributions de pays étrangers.



# Résilience et adaptation : la conservation pendant une pandémie

Canard colvert femelle et ses canetons.

Jean-Maxime Pelletier

Peu de choses ont pu échapper aux répercussions du virus SRAS-CoV-2, et le travail de conservation n'a pas fait exception.

Lorsque l'inattendu frappe, comment devons-nous réagir? On peut certainement affirmer que 2020 a été une année remplie d'imprévus.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur dans l'ensemble de l'économie, puisque les épisodes de confinement partout dans le monde ont entraîné un brusque arrêt de nos activités quotidiennes. Peu de choses ont pu échapper aux répercussions du virus SRAS-CoV-2, et le travail de conservation n'a pas fait exception. Les fermetures et les restrictions en matière de voyage ont entraîné de nombreuses pertes d'emploi et une réduction du travail sur le terrain et de la surveillance. Les projets de restauration et de protection de l'habitat ont été suspendus et d'importants ensembles de données scientifiques sont demeurés incomplets. Ces pertes ont accru la vulnérabilité des réserves de faune et des régions sauvages, dont la protection de certaines dépend fortement du tourisme.

Pourtant, la tragédie nous a appris que la résilience et l'adaptation sont des capacités extraordinaires. Nous nous sommes tous habitués à faire les choses un peu différemment, qu'il s'agisse des réunions et conférences virtuelles ou de la modification des habitats sur le terrain. Le travail relatif aux milieux humides et à la sauvagine au Canada a fait partie de cette fluctuation de l'acquisition de connaissances, étant donné que nous étions tous devenus habitués à faire les choses un peu différemment, qu'il s'agisse d'assister à des réunions et conférences virtuelles ou de la modification dans la fourniture d'habitats. Les projets financés par le *North American Wetlands Conservation Act*, qui possède plus de 30 ans d'expérience en matière de conservation des milieux humides et de la sauvagine, ont tous pu être menés à bien comme prévu.

En 2020-2021, les partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) ont continué à protéger, à influencer et à améliorer les milieux humides au Canada (5,2 millions d'acres, 2,1 millions d'hectares). Tous nos partenaires du PNAGS et des plans conjoints du Canada sur les habitats et les espèces se sont adaptés à la situation imprévue et ont fait de leur mieux pour la conservation des milieux humides et de la sauvagine. Cette année, le rapport met donc en lumière les

projets de restauration entrepris dans l'ensemble du Canada dans le cadre de quatre plans conjoints des habitats et de trois plans conjoints des espèces, où les partenaires ont souvent dû faire preuve de résilience en modifiant un peu leurs façons de faire habituelles. Certains de ces projets mettent en relief la nécessité de reconnaître et d'inclure diverses communautés dans les initiatives de conservation et les loisirs.

Dans les plans conjoints des habitats, le Plan conjoint des habitats de l'Est fait état de deux projets à l'Île-du-Prince-Édouard, l'un visant à protéger le littoral vulnérable et l'autre à restaurer les milieux humides sur des lieux agricoles. Malgré la pandémie, on a pu poursuivre ces deux projets en y apportant presque aucune modification. De plus, l'article décrit les effets de la fermeture des écoles sur un jeune qui a dû accompagner sa mère sur le terrain. Les travaux sur le terrain du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique ont été retardés, mais plusieurs projets ont quand même pu être entamés. Par exemple, la troisième année de surveillance d'un milieu humide réaménagé a permis de constater une augmentation du nombre d'oiseaux (sauvagine et autres espèces) et du nombre d'espèces qui peuplent le milieu. Dans un autre projet, les partenaires du Plan ont planifié et organisé une série de marches d'observation des oiseaux pour les communautés marginalisées qui font face à des obstacles pour aller dans la nature et observer la faune. Malgré la taille limitée des groupes, en raison des restrictions relatives à la COVID-19, ces marches ont été bien accueillies et ont permis de sensibiliser les participants aux oiseaux et à la nature.

Dans le Plan conjoint intramontagnard canadien, les partenaires ont pu élargir deux zones de conservations dans la région aride de l'Okanagan en ajoutant des terres présentant des habitats dans des marais, des milieux humides et des plaines inondables. Enfin, la résilience et les relations ont été les fils conducteurs du Plan conjoint des habitats des Prairies, dans lequel les partenaires et les fonds ont été réunis pour améliorer les occasions de conservation de l'habitat, comme protection et la restauration des milieux humides. Par exemple, dans le cadre d'un projet en Alberta, deux générations de propriétaires fonciers sont ravies des résultats de la restauration des milieux humides sur leurs pâturages, qui offrent désormais un meilleur habitat faunique pour les canards et les oies tout en conservant leur capacité à faire paître le bétail.

Certains projets entrepris dans les plans conjoints des espèces ont été considérablement perturbés ou même suspendus pendant la pandémie. Cependant, de nouvelles occasions se sont présentées.

Par exemple, dans le cadre du Plan conjoint des oies de l'Arctique, l'annulation de travaux sur le terrain a fait en sorte que des fonds supplémentaires ont pu être consacrés à l'étude sur la migration des Bernaches cravants de l'Atlantique. Dans le Plan conjoint du Canard noir, les biologistes ont fait des prévisions de population en utilisant des données historiques pour pallier le manque de données de surveillance sur le terrain. Les fonds attribués au Plan conjoint des canards de mer ont été redirigés pour permettre le commencement d'une nouvelle initiative visant à mieux comprendre l'aire de répartition et les habitats de l'Eider à duvet.

Les différents projets et études qui ont démarré et se sont poursuivis ou se sont achevés au cours de l'exercice 2020-2021 démontrent la capacité des partenaires du PNAGS à s'adapter lorsque cela est nécessaire et à persévérer en dépit des imprévus.

Un autre phénomène imprévu s'est produit au cours de l'année. De plus en plus de personnes se sont mises à explorer la nature et à utiliser les espaces naturels pour prendre soin d'eux pendant la pandémie. Dans un sondage réalisé en janvier 2021 à la demande de Conservation de la nature Canada, trois Canadiens sur quatre ont indiqué qu'il était plus important pour eux de profiter du plein air maintenant qu'avant la pandémie. Dans un sondage réalisé par le gouvernement du Canada, 84 % des répondants canadiens ont convenu qu'il faut prendre soin de la nature pour être en mesure de prendre soin de soi-même.

Cette sensibilisation accrue à la nature et la reconnaissance des bienfaits de la nature sur notre santé et notre bien-être sont autant de signes prometteurs pour la conservation. Lorsque l'imprévu a frappé en 2020, non seulement les partenaires du PNAGS se sont adaptés et ont poursuivi leur travail essentiel, mais les Canadiens eux-mêmes ont conféré une nouvelle importance à la nature et à la conservation.

Observation des oiseaux dans les prairies.

David Johns

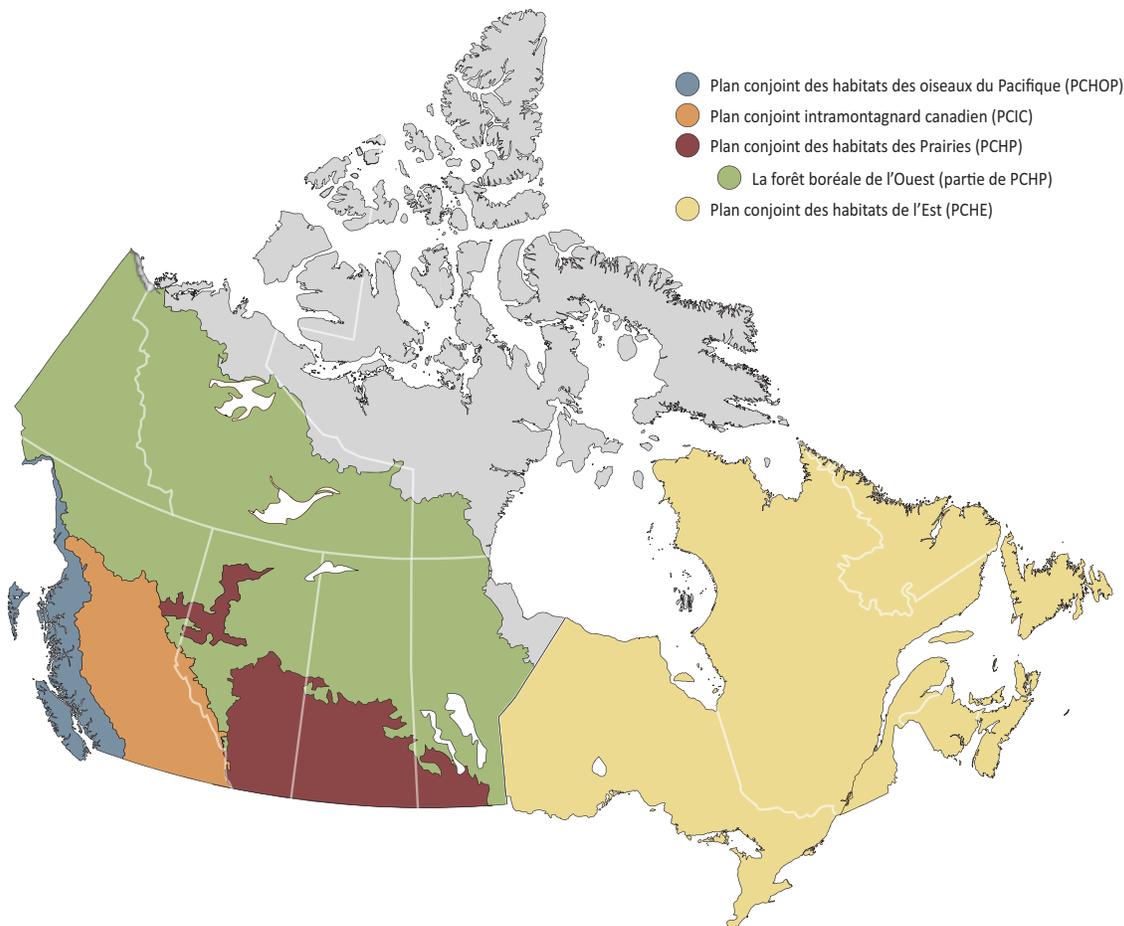


# Plans conjoints des habitats

Réserve naturelle de Kenauk, Québec.

Juliana Balluffi-Fry

Les plans conjoints des habitats au Canada englobent la planification, la gouvernance, la gestion, les partenariats et les activités scientifiques pour atteindre les objectifs du PNAGS au Canada selon une approche par programmes. Le plan de mise en œuvre fondé sur des données scientifiques vise l'atteinte d'objectifs locaux, régionaux et continentaux. Les partenaires des plans conjoints réalisent des recherches sur les populations de sauvagine, surveillent et évaluent activement celles-ci, et exécutent des programmes de conservation des habitats à l'échelle régionale.



# Plan conjoint des habitats de l'Est

Mossy Point à North Enmore, Île-du-Prince-Édouard.  
Lanna Campbell, Conservation de la nature Canada



[www.ehfv.ca](http://www.ehfv.ca)  
[www.ehfv.ca/fr](http://www.ehfv.ca/fr)

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) couvre 780 millions d'acres (315 millions d'hectares) en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. La zone du PCHE comprend 30 % des milieux humides du Canada, dont 120 millions d'acres (48 millions d'hectares) de milieux humides d'eau douce et côtiers. Les habitats importants sont, notamment, des baies côtières, des marais salés, des marais en bordure de lacs, des milieux humides en plaine inondable et des milieux humides dans la forêt boréale. Six espèces de sauvagines sont prioritaires dans le PCHE, à savoir le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d'or, le Garrot d'Islande et l'Eider à duvet (sous-espèce dresseri). Les habitats du PCHE abritent 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la sous-espèce dresseri de l'Eider à duvet.

Le PCHE, qui englobe un tiers de la masse terrestre du Canada et les deux tiers de sa population, a beaucoup investi dans des projets visant à protéger et à agir sur les milieux humides et les habitats associés au bénéfice de la sauvagine et de toutes les autres espèces d'oiseaux. Bien que nos rapports des dernières années aient été axés sur des projets réalisés en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, le rapport de cette année souligne les travaux effectués à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.).

Cette province insulaire comprend d'importants milieux humides qui abritent des populations variées d'animaux sauvages, d'oiseaux et de sauvagine. Les deux projets décrits ici ont pu être exécutés en grande partie sans changement malgré la pandémie de COVID-19; l'un d'eux a permis de protéger une étendue du littoral de l'Île-du-Prince-Édouard, créant ainsi une zone protégée ininterrompue dans un paysage souvent fragmenté, et l'autre a permis de réduire les répercussions environnementales de l'agriculture sur plusieurs milieux humides, améliorant la qualité de l'eau ainsi que l'habitat de la sauvagine et d'autres espèces. L'article de

cette année fait également état d'un résultat positif découlant des périodes de confinement du printemps et de l'été 2020 en raison de la COVID-19. Il s'agit de l'histoire d'un enfant qui a eu un premier contact direct et imprévu avec les milieux humides et la nature.

### Protection des littoraux vulnérables

Il existe peu d'endroits comme la baie Egmont, à l'Î.-P.-É., où la nature sauvage pourrait vous toucher. Son littoral présente des estuaires protégés, des rivages boisés et des marais salés en grande partie intacts. Les marais salés font partie des écosystèmes les plus productifs et les plus précieux du monde sur le plan biologique. Ils abritent une grande diversité d'oiseaux et de plantes et servent de pouponnières aux poissons et à d'autres espèces marines. Collectivement, les marais salés du bassin hydrographique de la baie Egmont représentent l'un des meilleurs derniers exemples de connectivité entre les paysages de l'Î.-P.-É. La plus grande étendue ininterrompue de marais salés de l'île se trouve le long de la rivière Percival, qui se jette dans la baie d'Egmont et abrite des milieux humides riches qui sont essentiels au cycle de vie de nombreuses populations de sauvagine migratrice, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux de mer, comme le Harle couronné, le Canard noir et le Chevalier semipalmé.

Depuis 2007, Conservation de la nature Canada (CNC) a pu préserver plus de 740 acres (300 hectares) de marais salés côtiers, de milieux humides d'eau douce et de forêts d'épinettes noires dans les environs de la rivière Percival. La réserve naturelle de la rivière Percival de CNC est la plus grande réserve naturelle de l'Î.-P.-É., et elle est continuellement agrandie afin de mieux connecter les habitats entre eux. Le dernier projet qui y a été entrepris concerne une partie d'une terre donnée en février 2021. Il s'agit d'une propriété de 74 acres (30 hectares) dénommée Mossy Point, une péninsule qui s'étend jusque dans l'embouchure de la baie d'Egmont. Cette acquisition protège un habitat faunique précieux et garantit que la zone demeurera à jamais un paysage naturel et non aménagé.

Cette acquisition protège un habitat faunique précieux et garantit que la zone demeurera un paysage naturel et non aménagé.

Un marais salé à Mossy Point, Île-du-Prince-Édouard.

Lanna Campbell, Conservation de la nature Canada



Le fait que l'Î.-P.-É. possède un littoral fragile et vulnérable n'est pas un secret. Moins il y a d'infrastructures près de la côte, mieux c'est. Par conséquent, en protégeant des côtes comme celle de Mossy Point, ce projet laisse aux côtes naturelles de la place pour se modifier dans un climat en évolution.

CNC ne travaille pas seul dans la région de la rivière Percival. Ensemble, avec Canards illimités Canada, l'Island Nature Trust et la province de l'Î.-P.-É., ils ont jusqu'à présent protégé 2 830 acres (1 145 hectares) de terres dans le bassin hydrographique de la rivière Percival.

Au cours d'une saison ordinaire, CNC invite le public à visiter ses réserves naturelles et à participer à l'entretien des terres par des travaux pratiques d'intendance. Par exemple, dans le passé, CNC a organisé une campagne de nettoyage du rivage dans la réserve naturelle de la rivière Percival afin d'éliminer les débris marins accumulés le long du littoral. La pandémie de COVID-19 a empêché l'organisation de ce type d'activité de bénévolat pour la conservation, mais les habitants de l'île sont toujours désireux de sortir en plein air. CNC a donc décidé d'encourager les gens à explorer la nature par eux-mêmes, en toute sécurité. Par exemple, à l'été 2020, CNC a organisé une rencontre-éclair biologique à l'échelle du pays, qui consistait en une activité virtuelle d'une semaine visant à encourager les gens à observer la nature et à en apprendre davantage sur les habitats et les espèces se trouvant dans leur cour et leur quartier.

### Restauration de trois milieux humides en milieu agricole

Canards Illimités Canada (CIC) a conclu un accord avec l'East Prince Agri-Environmental Association (association agroenvironnementale d'East Prince) pour restaurer des milieux humides à trois endroits à l'Î.-P.-É. Le projet s'inscrivait dans l'Initiative des laboratoires vivants, qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a mis en œuvre dans l'ensemble du Canada à titre de nouvelle approche collaborative d'innovation agricole. Cette initiative réunit les intervenants des exploitations agricoles en activité pour élaborer, mettre à l'essai et adopter de nouvelles pratiques et technologies qui permettront de s'attaquer à d'importants enjeux environnementaux.

L'Î.-P.-É., l'un des plus grands producteurs de pommes de terre au Canada, présente un relief vallonné composé de sols riches en fer qui sont sujets à la météorisation (phénomène qui crée la couleur rouge du sol, bien connu à travers le monde) et à l'érosion, de sorte que les nutriments et autres contaminants sont facilement lessivés du paysage. Les partenaires de l'Initiative des laboratoires vivants, qui a été exécutée dans les bassins hydrographiques de la rivière Dunk, de Kensington North et de Souris, ainsi qu'à la Ferme expérimentale d'AAC à Harrington, ont établi comme principal objectif du projet la réduction des incidences environnementales associées à la production de pommes de terre. Les travaux ont notamment été axés sur l'élaboration et la mise à l'essai de pratiques exemplaires de gestion qui concernent la santé des sols et la qualité de l'eau.



Le site de Souris West pendant et après la restauration des milieux humides.  
Johnathan Platts, Canards illimités Canada

L'East Prince Agri-Environmental Association a demandé l'aide de CIC pour ce projet, en raison de son expertise en matière de création de milieux humides. « Les milieux humides sont un outil essentiel contribuant à la conservation et à la purification de l'eau », a déclaré Jana Cheverie, cheffe de la planification et de la protection des habitats de CIC Atlantique. Ce partenariat a permis de profiter du financement du *North American Wetlands Conservation Act* qui a fourni une partie des fonds canadiens de contrepartie nécessaires à la réalisation des engagements pris dans le cadre du PNAGS.

Les activités de la phase 1 comprenaient une évaluation théorique des sites potentiels de restauration des milieux humides, effectuée par des groupes



Parker Beaudry profite des complexes de milieux humides naturels du parc provincial Carden-Alver, en Ontario.

Jenn Lavigne

### Parker sur le terrain

Au cours de l'été 2020, Parker Beaudry, âgé de neuf ans, a pris part à certains des nombreux voyages en voiture de sa mère, Jenn Lavigne, qui font partie du travail de cette dernière et qui consiste à créer des milieux humides avec CIC.

Comme les écoles étaient fermées et que les activités estivales habituelles de Parker étaient restreintes, Jenn n'avait rien prévu pour son fils pour les semaines à venir. C'est alors qu'elle a demandé si elle pouvait emmener Parker avec elle lors des visites de milieux humides. « Je suis vraiment reconnaissante que nos dirigeants aient été si enclins à s'adapter pendant cette période de crise, je ne sais pas comment j'aurais pu faire mon travail si cela n'avait pas été le cas », a déclaré Mme Lavigne. « Parker et moi n'oublierons jamais ces moments passés ensemble. »

Parker a profité de chaque instant. Dès qu'ils arrivaient sur un site, il sortait son appareil photo bleu et commençait à prendre des photos de tout : verre poli, agates peau de serpent, terriers et, bien sûr, des milieux humides. Puis il sortait son bloc-notes et notait ce qu'il voyait, consignait tout, des lentilles d'eau aux pompes solaires.

Selon Parker, « il est difficile de créer des milieux humides. Vraiment. Il vaut mieux préserver les milieux humides que nous avons que d'en créer de nouveaux ».

Parker et Jenn ont partagé leurs photos et leurs notes dans la série Parker in the Field, une série amusante qui a été diffusée sur les médias sociaux de CIC tout l'été. <http://www.facebook.com/DUOntario> Suivez les aventures de Parker sur Facebook à [www.facebook.com/DUOntario](http://www.facebook.com/DUOntario) (recherchez « Parker in the Field »).

Parker effectuant une inspection annuelle sur un site de CIC à la Zone faunique provinciale de Tiny Marsh, en Ontario.

Jenn Lavigne



communautaires d'intendance des bassins hydrographiques associés à la PEI Watershed Alliance. Au total, 12 sites ont été évalués, et neuf sites ont été retenus pour une évaluation sur le terrain au printemps 2020. Les activités de la phase 2 comprenaient une évaluation sur le terrain, puis la conception et l'aménagement de trois milieux humides : Milieu humide Ramsay, rivière Bear et Souris West.

Les trois propriétaires fonciers de ces sites ont signé des accords de conservation avec CIC en octobre 2020. Les travaux de restauration proprement dits ont été achevés au printemps 2021. CIC espère que la restauration de ces milieux humides encouragera d'autres agriculteurs de l'Î.-P.-É. à intervenir, puisque toute l'île est ciblée par le PCHE en raison de la perte historique de milieux humides. « Nous aimerions certainement recenser ces lieux de restauration des milieux humides avec plus de propriétaires fonciers », a déclaré Mme Cheverie.

Non seulement ces projets de restauration sont importants pour améliorer la qualité de l'eau dans un milieu agricole, mais ils permettent également un habitat de parade et de reproduction pour une multitude d'espèces de sauvagine, y compris le Canard noir, le Canard colvert et la Bernache

du Canada, ainsi que pour des espèces en péril à l'Î.-P.-É., comme l'Hirondelle de rivage.

*Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est, 506-224-0279, tania.morais@ec.gc.ca.*

### Plan conjoint des habitats de l'Est

#### Contributions (\$ CA)

	2020-2021	Total (1986-2021)*
Total	28 767 190	666 552 388

#### Réalisations (acres)

	2020-2021	Total (1986-2021)*
Protégés	45 007	2 154 470
Améliorés	16 183	698 032
Sous influence	80 073	78 056 026

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.

\* Comprend les projets de faible envergure achevés en 1986-1988, avant la reconnaissance officielle du PCHE en 1989.



Harle couronné.  
Jean-Maxime Pelletier



# Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

Fuligules à collier.

Jean-Maxime Pelletier



[www.pacificbirds.org](http://www.pacificbirds.org)

Le Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique (PCHOP) est un plan conjoint international qui comprend des parties de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de l'État de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï. La côte de la Colombie-Britannique compte plus de 440 estuaires, qui sont visés par de nombreux programmes du PCHOP en raison de la présence combinée de milieux humides littoraux et de plaines inondables adjacentes, riches en nourriture. Près des zones urbaines, les plaines inondables sont souvent très modifiées et maintenant utilisées pour l'agriculture intensive de plantes non fourragères, ce qui explique la perte considérable d'habitats naturels et la forte diminution des sources de nourriture pour la faune. Partout dans la région visée par le PCHOP, une quarantaine d'espèces de canards, de cygnes et d'oies à divers stades de leur cycle de vie y passent régulièrement, et environ un million d'individus hiverneraient le long de la côte de la Colombie-Britannique. Le delta du Fraser, dans le sud de la province, est la seule zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité au Canada désignée « en danger » par BirdLife International. Le delta accueille la plus forte densité de sauvagine hivernant au Canada. Les principales espèces présentes dans la portion britanno-colombienne du Plan sont l'Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population mondiale), le Canard d'Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.

Comme pour toutes les personnes participant aux travaux de conservation, les partenaires du PCHOP international (ou « oiseaux du Pacifique ») ont été confrontés à certains défis en 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Il a notamment fallu redéfinir l'ordre de priorité des tâches et reporter le travail sur le terrain. Lorsqu'il a été possible de commencer, comme les gens ne pouvaient pas faire de covoiturage comme dans les années précédentes, les travaux liés au projet ont parfois entraîné une augmentation des émissions de carbone en raison du plus grand nombre de véhicules utilisés pour se rendre sur place. Malgré les difficultés, de nombreux projets ont pu aller de l'avant. Cette année, le rapport met en lumière

quatre projets : l'acquisition d'une île non aménagée présentant d'importantes composantes valorisées de l'habitat, la surveillance d'un milieu humide réaménagé, une expérience sur la lutte contre des plantes envahissantes et un projet de sensibilisation destiné à diverses collectivités.

### Acquisition d'une île non aménagée dans la mer des Salish

La réserve de l'île Breton-Whitridge est une île de 5 hectares située dans la mer des Salish, près de la côte est de l'île Quadra, qui se trouve elle-même au large de la côte est de l'île de Vancouver. L'île Breton présente d'excellentes valeurs de conservation, car il n'y a aucune structure ni quai et elle abrite des populations prospères de plantes et d'oiseaux.

Quatre frères de la famille Whitridge ont offert la propriété à Nature Trust of British Columbia (NTBC). Ils ont hérité de l'île de leurs parents, qui l'avaient achetée en 1968. Lorsque les frères ont envisagé de la vendre, ils ne voulaient pas qu'elle soit aménagée – ils voulaient qu'elle demeure un espace sauvage. Un ami leur a suggéré d'envisager de faire don de leur île à un organisme qui protège les terres à perpétuité, ce qui les a menés vers NTBC. « Il est rassurant de savoir que l'île et toutes ses merveilles seront protégées à perpétuité par Nature Trust, pour le plaisir des générations futures », a déclaré A. Whitridge, l'un des frères.

La propriété compte trois écosystèmes sensibles : une forêt de conifères mature, un littoral rocheux herbacé et une zone marine peu profonde. Ces trois écosystèmes se trouvent dans un état relativement naturel. La zone marine peu profonde constitue un habitat important pour les canards de mer, les oiseaux de rivage, les oiseaux de mer et d'autres oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux qui fréquentent l'île figurent quatre espèces classées comme préoccupantes dans la *Loi sur les espèces en péril* du Canada : le Guillemot marbré, le Guillemot à cou blanc, le Starique de Cassin et le Grand Héron. Les espèces qui sont reconnues comme des espèces en péril et qui fréquentent l'île sont le Cormoran de Brandt et le Guillemot marmette. Les espèces de sauvagines qui fréquentent ce paradis sont le Grand Harle, l'Arlequin plongeur, le Petit Fuligule, le Guillemot colombin, le Grèbe jougris, la Macreuse à front blanc, le Bécasseau du ressac et la Macreuse à ailes blanches.

En protégeant l'île, cette acquisition garantira que le 0.75 mile (1,2 km) de littoral et les 22 acres (8,9 hectares) de zone marine peu profonde qui l'entourent ne seront pas perturbés par des infrastructures qui pourraient s'étendre au-dessus de ses habitats importants ou les traverser. Jasper Lament, directeur général de NTBC, a déclaré : « L'île sert de lieu d'alimentation à une communauté très diversifiée d'oiseaux migrateurs. Ces oiseaux traversent les frontières nationales, c'est donc une merveilleuse histoire de conservation transfrontalière ».



D'une superficie de 12,6 acres (5 hectares), l'île est un joyau de la mer des Salish, en Colombie-Britannique.

Markus Thompson



Réserve de l'île de Breton-Whitridge.

Markus Thompson

La propriété compte trois écosystèmes sensibles : une forêt de conifères mature, un littoral rocheux herbacé et une zone marine peu profonde.

## Surveillance du milieu humide réaménagé de Chase Woods

Avant l'arrivée des colons sur l'île de Vancouver, les basses terres de la réserve naturelle Chase Woods faisaient partie de l'estuaire de Cowichan-Koksilah, riche sur le plan biologique. Cette aire fait toujours partie du territoire traditionnel des tribus Cowichan. Au début du XXe siècle, une grande partie de l'estuaire a été drainée et transformée en terres agricoles. En 2018, Conservation de la nature Canada (CNC) a commencé un projet visant à transformer une ancienne prairie de fauche dominée par l'alpiste roseau envahissant renfermant des groupes dispersés de saules, de ronces discolorées et d'arbustes, en un milieu humide marécageux de 6 acres (2,6 hectares). CNC a collaboré avec des spécialistes des milieux humides pour réaménager un canal sinueux et 11 bassins de différentes profondeurs. Les pluies d'automne et d'hiver ont rempli le canal et les bassins, donnant naissance à un marais d'eau douce qui s'étend et rétrécit selon la saison. Ce projet contribue à l'atteinte des objectifs du PNAGS en recréant des milieux humides et des habitats secs connexes pour la reproduction, la nidification et les haltes migratoires de la sauvagine.



Harles couronnés, réserve naturelle Chase Woods.  
*Ren Ferguson*

Une fois que les travaux de structure ont été terminés et que la végétation des milieux humides a commencé à s'établir, CNC a porté son attention sur la surveillance du nouvel habitat humide afin de déterminer le nombre et les espèces de sauvagines et d'autres espèces d'oiseaux des milieux humides qui l'utilisent. Ren Ferguson, spécialiste des relevés aviaires, surveille le milieu depuis trois ans, l'été 2020 étant la troisième année de collecte de données. En résumé, ses observations montrent que les milieux humides fonctionnent. Un plus grand nombre d'oiseaux et d'espèces aviaires fréquentent ce milieu aujourd'hui qu'avant le début du projet de restauration. Des grenouilles, des poissons et une diversité d'insectes profitent également du milieu humide.

La pandémie de COVID-19 n'a pas empêché l'année 2020 d'être une année faste pour la présence de nouvelles espèces dans le milieu. Ferguson a recensé 33 espèces d'oiseaux dans le milieu humide, dont 10 nouvelles, notamment la Sarcelle d'hiver, le Canard d'Amérique et trois espèces de canards plongeurs : le Fuligule à collier, le Petit Garrot et le Harle couronné. L'arrivée

des canards plongeurs indique que de nouvelles sources de nourriture apparaissent au fur et à mesure que le milieu humide devient plus mature. De plus, sept espèces de sauvagines ont hiverné de 2019 à 2020, contre aucune avant la restauration. La nidification a augmenté dans le milieu humide, et on a assisté à quelques premières en 2020 : des Canards branchus et des Canards colverts ont réussi à élever des canetons jusqu'à ce qu'ils aient toutes leurs plumes.

## Restauration de l'île Frenchies

Canards illimités Canada (CIC) collabore avec Dan Stewart, étudiant à la maîtrise à l'Université de la Colombie-Britannique, sur la gestion des quenouilles envahissantes sur l'île Frenchies dans l'aire de gestion de la faune des marais de South Arm à Delta, en Colombie-Britannique. Cette aire fait partie d'un site du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental de désignation internationale. On estime que 1,4 million d'oiseaux dépendent de cet habitat chaque année.

Au cours des deux dernières années, les équipes ont éliminé des quenouilles par diverses méthodes afin de permettre à l'île de mieux accueillir la sauvagine et le saumon. L'élimination de la quenouille est essentielle, car l'aire des marais de South Arm abrite les plus fortes densités d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux de rivage au

Canada. L'aire est connue pour sa grande diversité de sauvagine migratrice, y compris la Sarcelle d'hiver, le Canard pilet, le Garrot à œil d'or, le Canard d'Amérique, l'Érismature rousse et l'Oie des neiges. Les chenaux de l'île Frenchies et d'autres habitats à travers les marais de South Arm offrent également des habitats vitaux pour de nombreuses espèces de poissons, dont le saumon dans ses premiers stades de vie.

Les protocoles liés à la COVID-19 ont représenté un défi pour le personnel en 2020. La taille des équipes a été réduite et le port du masque était une priorité. Bien que les protocoles sanitaires aient prolongé les temps de déplacement, les travaux ont été achevés à temps. Une grande partie de la réussite du projet est due au financement provenant du *North American Wetlands Conservation Act*.

M. Stewart a déclaré qu'ils ont observé des signes positifs d'installation de plantes indigènes comme le carex de Lyngbye, dans des endroits où se trouvaient auparavant des peuplements de quenouilles envahissantes. Parmi les autres plantes indigènes identifiées figurent l'alisma subcordé, la berle douce et la sagittaire à larges feuilles, la dernière étant une espèce importante sur le plan de la culture pour les peuples autochtones. « Après la coupe des quenouilles, les chenaux de l'île qui étaient envahis par la plante s'ouvrent à nouveau, permettant un meilleur écoulement de



L'île Frenchies dans l'aire de gestion de la faune des marais de South Arm, en Colombie-Britannique.

Alex Harris

Coupe de la quenouille envahissante sur l'île Frenchies.

Tim Fitzgerald





Marche d'observation des oiseaux pour la communauté parlant le mandarin dans un milieu humide marécageux à Richmond, en Colombie-Britannique.

Andrew Huang

Les restrictions relatives à la COVID-19 étaient telles que les marches d'observation des oiseaux pouvaient avoir lieu, mais étaient limitées à un maximum de six personnes. Les marches ont eu lieu pendant deux week-ends d'octobre dans des milieux humides marécageux, des parcs urbains et des habitats estuariens des basses-terres continentales et de la

l'eau, ce qui est profitable à la sauvagine et aux poissons, a déclaré M. Stewart. Les équipes ont déjà constaté une augmentation de la fréquentation de ces eaux libres par la sauvagine. »

### Organisation de marches d'observation des oiseaux pour diverses communautés

À l'automne 2020, Oiseaux Canada et le Service canadien de la faune (SCF) ont organisé une série de marches d'observation des oiseaux dans la région des basses-terres continentales en Colombie-Britannique. Ces marches étaient spécialement destinées à diverses communautés, notamment les communautés sinophones et arabophones, les personnes de couleur, la communauté LGBTQ+ et les femmes. Ces marches ont été organisées par Oiseaux Canada et le SCF à l'aide de leurs partenaires locaux (Richmond Tourism, WildResearch and the Stanley Park Ecology Society) en réaction à la meilleure compréhension de la recherche sur la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion.

Des recherches récentes ont montré que les groupes marginalisés se heurtent à des obstacles pour accéder à la nature ou observer la faune, qu'il s'agisse d'obstacles liés à la langue, à la culture, à la discrimination, aux liens sociaux ou à des facteurs socio-économiques. Pourtant, la diversité est un élément clé en matière de conservation, car plus les personnes qui y participent sont diversifiées, plus une grande partie de la société est concernée par la manière dont la conservation est mise en œuvre. Les loisirs liés à la faune sont également associés à une meilleure adoption de comportements qui favorisent la conservation. En outre, dans le modèle nord-américain de conservation de la faune, la faune et l'habitat sont détenus en fiducie publique, ce qui implique un accès équitable à ces ressources.

vallée du fleuve Fraser, chacune d'elles s'adressant à un groupe marginalisé. Au total, 37 personnes se sont inscrites pour 7 marches. Le taux élevé de participation et les résultats positifs issus d'un questionnaire à remplir après la marche, dans lequel les participants ont indiqué qu'ils connaissaient mieux les oiseaux grâce à l'environnement favorable, suggèrent un grand intérêt de la part de ces communautés. Étant donné cet intérêt et le succès des marches d'observation, les partenaires du PCHOP en Colombie-Britannique poursuivront d'autres projets et tiendront d'autres événements afin de continuer de favoriser une participation inclusive et diversifiée en matière d'environnement.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique, 604-350-1913, [andrew.huang@ec.gc.ca](mailto:andrew.huang@ec.gc.ca).

### Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

#### Contributions (\$ CA)

	2020-2021	Total (1991-2021)
Total	5 695 931	239 155 654

#### Réalisations (acres)

	2020-2021	Total (1991-2021)
Protégés	535	139 903
Améliorés	4 326	205 332
Sous influence	13 924	6 793 555

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1991-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1991 au 31 mars 2021.



Canard pilet.  
Jean-Maxime Pelletier

# Plan conjoint intramontagnard canadien

L'un des milieux humides des terres nouvellement acquises situées dans l'aire de conservation Sage and Sparrow, dans le sud de la Colombie-Britannique.

Steve Austin



[www.cijv.ca](http://www.cijv.ca)

Le Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC) couvre certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sur une superficie de 123,5 millions d'acres (50 millions d'hectares). Le territoire du PCIC renferme un paysage diversifié de prairies, de forêts de conifères sèches et humides, de zones riveraines et de milieux humides, de toundras alpines et même un petit désert, où nichent 24 espèces de sauvagines. Estimée à 1,45 million d'individus, la population aviaire visée par ce plan conjoint représente 70 % de la population reproductrice de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population reproductrice de sauvagine du Canada. Le PCIC répond aux besoins d'environ le quart de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, ainsi qu'à ceux de populations nicheuses importantes de Canards colverts, de Harles couronnés et d'Érismatures rousses.

Les partenaires du PCIC concentrent une grande partie de leurs travaux sur les prairies de relief bas à moyen, ainsi que sur les milieux humides et les plaines inondables dans le creux des vallées, car dans cette région, ces aires sont particulièrement menacées par les changements climatiques et les modifications de l'habitat à l'échelle du paysage. Cette année, les partenaires du PCIC ont dû procéder à quelques ajustements pour suivre les protocoles relatifs à la COVID-19, notamment en portant des masques et en limitant la proximité des travailleurs lors des déplacements et sur le terrain. Malgré tout, une grande partie des travaux prévus ont pu se poursuivre relativement sans entrave. Le rapport de cette année met en lumière les travaux réalisés pour restaurer plusieurs petits milieux humides et pour étendre deux aires de conservation.

## Restauration des milieux humides sur la propriété Winters

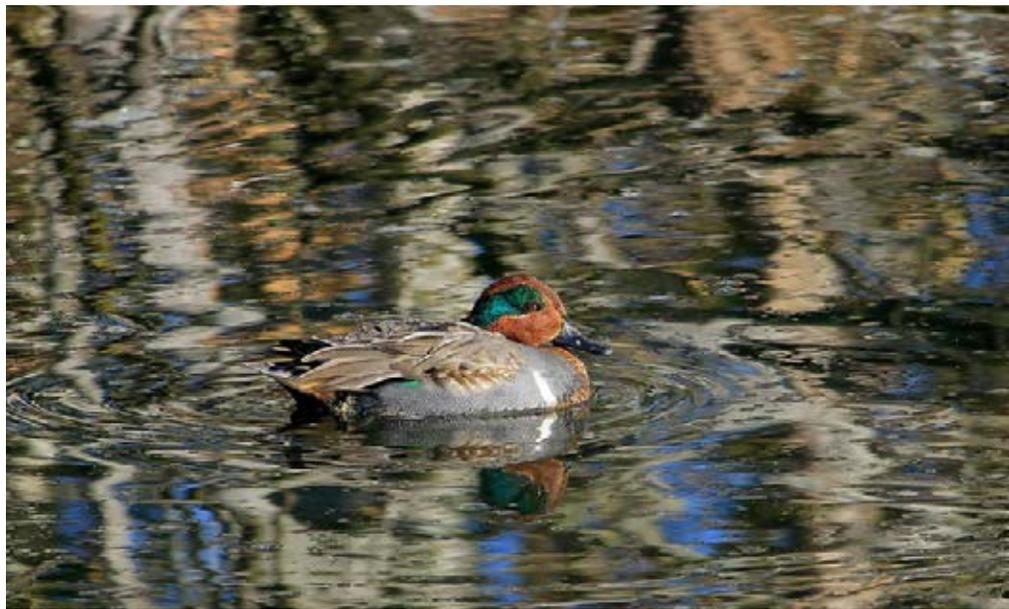
En 2020-2021, Canards Illimités Canada (CIC) a creusé neuf nouveaux milieux humides modestes sur une propriété de l'Okanagan-Sud qu'il avait achetée en 2002 grâce à des fonds provenant du *North American Wetlands Conservation Act*. Au sud

de la ville d'Oliver, la propriété Winters est adjacente à la rivière Okanagan et est traversée par un méandre ancien, en grande partie isolé du chenal de la rivière. Les neuf nouveaux milieux ont été conçus pour offrir un habitat à la sauvagine et sauvagines et à d'autres oiseaux migrateurs, ainsi qu'à deux espèces en péril – le crapaud fousseur et la salamandre tigrée – qui ont été durement touchées dans cette partie de la Colombie-Britannique.

« Les méandres anciens ont été ciblés afin d'offrir la meilleure certitude qu'il restera de l'eau tout au long du cycle annuel », a déclaré Bruce Harrison, biologiste de la province à CIC.

M. Harrison a déclaré que la profondeur des étangs permettra d'avoir au moins un mètre d'eau au cours de la période annuelle de bas niveau d'eau en janvier et en février. Selon lui, le défi consistait à créer des milieux humides qui puissent profiter à toute la faune de la région. « Les pentes ont été conçues de façon à être plus graduelles d'un côté, car les crapauds préfèrent les pentes chaudes et légères du sud-ouest », a déclaré M. Harrison.

La propriété Winters a été classée 2S dans l'Index de l'Inventaire des terres du Canada, ce qui indique un potentiel de productivité élevé pour la sauvagine. La propriété se trouve dans la zone importante pour la conservation des oiseaux des méandres d'Osoyoos et offre aux oiseaux des milieux humides de reproduction



Sarcelle d'hiver.  
*Canards illimités Canada*

Aménagement d'un milieu humide sur la propriété Winters, dans le sud de la Colombie-Britannique.  
*Canards illimités Canada*





Les marais et les milieux humides de l'aire de conservation Sage and Sparrow attirent plusieurs espèces de sauvagines, dont l'Érismature rousse.

Steve Austin

À titre de limite septentrionale d'un écosystème de prairie sèche, cette aire peut abriter des espèces qui s'adaptent mieux aux fluctuations du climat.

de grande qualité dans un endroit qui sert également de halte migratoire pour la sauvagine qui se déplace à destination et à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Plus de 25 espèces de sauvagines ont été recensées dans la région, notamment le Canard colvert, le Canard branchu, la Sarcelle cannelle, le Canard d'Amérique, le Harle couronné, la Bernache du Canada et le Cygne trompette.

### Agrandissement de l'aire de conservation Sage and Sparrow

Conservation de la nature Canada (CNC) a ajouté 312 acres (126 hectares) à l'aire de conservation Sage and Sparrow près d'Osoyoos, en Colombie-Britannique, dans la région de l'Okanagan Sud. Cette aire, qui s'étend maintenant sur plus de 1 500 hectares, protège des prairies rares et d'autres habitats sur les territoires traditionnels des peuples Syilx (Okanagan).

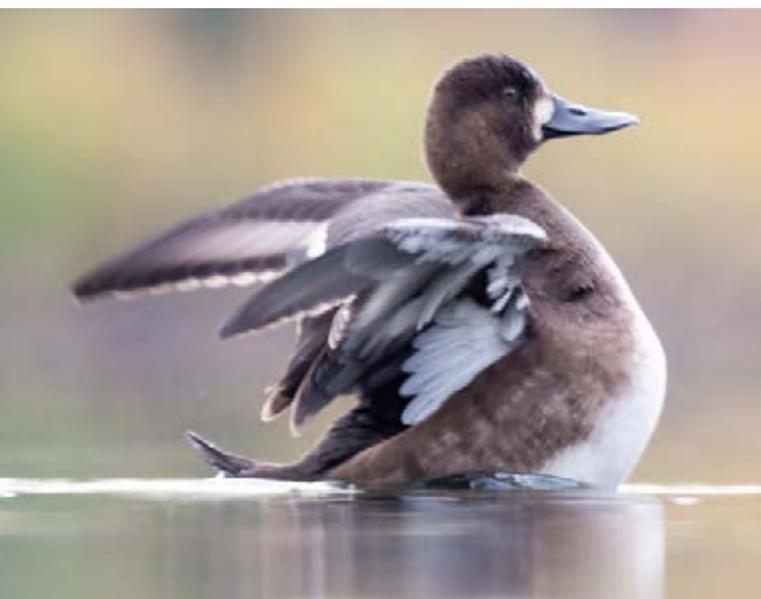
Le financement offert par le North American Wetlands Conservation Act a permis d'allouer plus d'un million de dollars canadiens à cette acquisition qui comprend deux importants milieux humides, nichés dans un paysage par ailleurs sec de steppes à armoise, de prairies à graminées, de forêts intérieures de douglas verts et de forêts de peupliers faux-trembles. Les reliefs variés, les microclimats et la diversité structurelle ajoutent énormément à la valeur de conservation de cette propriété.

Cette aire constitue l'extrémité nord de l'écosystème aride et désertique qui traverse le centre de l'État de Washington. Les nouvelles terres étendent l'aire de conservation vers le nord, comblant ainsi une lacune dans un couloir migratoire nord-sud pour les espèces se déplaçant entre les déserts du Grand Bassin de l'ouest des États-Unis et les prairies sèches des vallées de l'Okanagan et de la région de Similkameen en Colombie-Britannique. À titre de limite septentrionale d'un écosystème de prairie sèche, cette aire peut abriter des espèces qui s'adaptent mieux aux fluctuations du climat. La protection de ces écosystèmes en lisière peut jouer un rôle essentiel dans l'adaptation aux changements climatiques. « Notre travail au sein de ce paysage menacé est d'une importance vitale pour les plantes, les animaux et les écosystèmes qui s'y trouvent, non seulement dans le contexte des changements climatiques, mais également en ce qui concerne les pressions en matière de développement dont il fait continuellement l'objet », a déclaré Barb Pryce, directrice de programmes pour l'Intérieur Sud de la C.-B., Conservation de la nature Canada.

Depuis la création de l'aire Sage and Sparrow en 2012, CNC a enregistré 62 espèces végétales et animales en péril, dont certaines ne se trouvent nulle part ailleurs au Canada, et qui sont inscrites dans la Loi sur les espèces en péril du Canada. « L'agrandissement de l'aire naturelle Sage and Sparrow permettra de mieux protéger des dizaines d'espèces en péril dans l'un des paysages les plus exceptionnels de la province », a déclaré Karla Kozakevich, présidente du district régional d'Okanagan – Similkameen. En outre, l'aire de conservation abrite des populations de plusieurs espèces de sauvagines et d'oiseaux aquatiques, dont la Sarcelle à ailes bleues, le Canard colvert, l'Érismature rousse, le Grèbe à bec bigarré, le Fuligule et la Foulque d'Amérique.

Petit Fuligule.

Jean-Maxime Pelletier





Plaine inondable Park Rill, Colombie-Britannique.  
The Nature Trust of BC

les arbres, mais qui attrape plutôt les insectes en vol; le Faucon pèlerin, qui a été vu par les anciens propriétaires; le Petit-Duc des montagnes, dont on sait qu’il niche sur la propriété.

Cette acquisition a été financée grâce aux contributions du Programme de conservation du patrimoine naturel du gouvernement du Canada, du district régional d’Okanagan-Similkameen, du Fish and Wildlife Service des États-Unis, de la Sitka Foundation, de la Okanagan Similkameen Parks Society, de l’Oliver Osoyoos Naturalists Club, du South Okanagan Naturalists’ Club et de nombreux généreux particuliers donateurs.

### Acquisition de la propriété de la plaine inondable Park Rill

Dans le cadre de l’agrandissement d’une autre aire de conservation existante dans la région aride du sud de l’Okanagan, le Nature Trust of BC (NTBC) a ajouté 61 hectares (151 acres) au White Lake Basin Biodiversity Ranch Complex, qui est à la fois un ranch durable et une aire de conservation des prairies. La plaine inondable Park Rill, qui contient des terrains naturels herbeux et humides, s’ajoute à cette aire, permettant d’y accroître la conservation de la biodiversité et la connectivité des habitats fauniques. La propriété compte le ruisseau Park Rill et sa plaine inondable environnante, qui comprend plusieurs écosystèmes sensibles abritant de nombreuses espèces considérées comme préoccupantes.

Environ 75 % de la plaine inondable Park Rill demeure dans un état relativement naturel et contient six écosystèmes sensibles : steppe à armoise, prairie, forêt ouverte de conifères, champs inondés de façon saisonnière, prairie humide et affleurements rocheux à végétation clairsemée. Au moins cinq espèces inscrites dans la Loi sur les espèces en péril du Canada ont été recensées sur la propriété. Les conditions arides qu’on y trouve sont particulièrement propices à la survie de reptiles et d’amphibiens rares et en péril, comme le crapaud du Grand Bassin et le crotale de l’Ouest. Parmi les oiseaux à risque présents sur la propriété figurent : le pic de Lewis, un pic particulier qui perce rarement

Le NTBC a fait l’acquisition du White Lake Basin Biodiversity Ranch dans les années 1990 et a été un pionnier dans la création de ranchs de biodiversité dans la province. La plaine inondable Park Rill est la neuvième acquisition de pleine propriété réalisée par le NTBC pour le ranch. Combiné aux permis de pâturage de la Couronne, le ranch s’étend maintenant sur plus de 20 000 acres (8 000 hectares). L’objectif du programme du NTBC est de favoriser l’élevage de bétail domestique viable tout en préservant et en restaurant les prairies naturelles et les écosystèmes associés.

Ce projet a été entrepris grâce au soutien financier d’Environnement et Changement climatique Canada, de l’Habitat Conservation Trust Foundation, de George Galbraith et de sa famille, de Val et Dick Bradshaw et de nombreux autres particuliers donateurs.

*Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint intramontagnard canadien, 604-350-1913, andrew.huang@ec.gc.ca.*

### Plan conjoint intramontagnard canadien

#### Contributions (\$ CA)

	2020-2021	Total (2003-2021)
Total	5 103 379	95 727 602

#### Réalisations (acres)

	2020-2021	Total (2003-2021)
Protégés	1 174	362 286
Amélioré	1 715	205 041
Sous influence		50 906

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

2003-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 mars 2021.



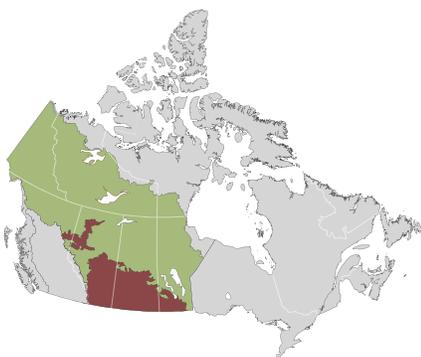
Fuligules à dos blanc.

*Cameron Meuckon*

# Plan conjoint des habitats des Prairies

Un complexe de milieux humides près du delta  
de la rivière Saskatchewan.

*Canards illimités Canada*



[www.phjv.ca](http://www.phjv.ca)

Le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) comprend deux biomes distincts dans l'ouest du Canada : les prairies-parcs et la forêt boréale de l'Ouest (FBO). Ensemble, ces régions abritent environ 50 % de la sauvagine qui se reproduit en Amérique du Nord. Les prairies-parcs du PCHP, l'un des paysages prioritaires sur le continent, s'étendent sur 158,4 millions d'acres (64,1 millions d'hectares) dans les prairies et les tremblaies-parcs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la région de Peace-Parkland, en Colombie-Britannique. La FBO, qui englobe certaines parties de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, a été reconnue dans le PNAGS comme la deuxième aire de reproduction de la sauvagine en importance après la région des fondrières des Prairies.

Le PCHP renferme plusieurs types de milieux humides, allant des petites cuvettes des prairies aux réseaux de marais et de tourbières. Ensemble, les régions des prairies-parcs et de la FBO offrent des habitats à la plupart des espèces de canards de l'Amérique du Nord. Elles fournissent aussi des habitats à des centaines d'espèces prioritaires désignées lors du processus de planification de la région de conservation des oiseaux. Les liens entre les habitats et les espèces sont soulignés dans les plans de mise en œuvre de la région des prairies-parcs et de la FBO.

Dans l'ensemble du continent, les partenaires de tous les plans conjoints ont dû adapter leurs programmes pendant la pandémie. Les partenaires du PCHP ont réussi à accorder la priorité à la sécurité publique, tout en dotant ce paysage hautement productif d'une résilience à long terme. Quelques exemples sont soulignés ci-dessous.

## Région des prairies-parcs

### *Manitoba : Établissement d'un système résilient*

Il est important d'assurer un financement à long terme pour la conservation des milieux humides afin de maintenir la résilience des populations de sauvagine en Amérique du Nord. Le Manitoba a adopté cette approche à long terme en mettant



Un milieu humide du Manitoba.

*Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba*

en place des fonds en fiducie dont les revenus annuels sont consacrés à la conservation, l'amélioration et la restauration des milieux humides et d'autres habitats dans l'ensemble de la province. Le plus récent, le Wetlands GROW (GRowing Outcomes in Watersheds) Trust, a été créé par le gouvernement du Manitoba au début de 2020. Ces fonds sont destinés à la conservation de milieux humides modestes très menacés sur des terrains privés.

« En collaboration avec la province du Manitoba et la Winnipeg Foundation, la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (SPPEM) est heureuse d'offrir à ses partenaires (Canards illimités Canada [CIC], Conservation de la nature Canada [CNC], Delta Waterfowl, entre autres) l'accès à un financement perpétuel d'environ 10 millions de dollars par année pour la conservation », a déclaré Tim Sopuck, directeur général de la SPPEM.

Des recettes annuelles importantes sont accordées à des organismes du Manitoba étant donné les 204 millions de dollars canadiens injectés cumulativement dans Wetlands GROW et d'autres fiducies. Bien que les subventions financées par les fiducies ne soient pas toutes axées sur la conservation des milieux humides, les



Milieu humide de Boggy Creek en hiver, Manitoba.

*Conservation de la nature Canada*

### **Le projet relatif aux milieux humides de Boggy Creek profite à la fois aux espèces et aux personnes**

Les milieux humides de Boggy Creek (projet de CNC) sont adjacents au parc provincial de Duck Mountain et servent de tampon aux aires protégées existantes afin d'assurer la résilience migratoire des espèces, en plus de contribuer à un vaste réseau de sentiers destiné aux personnes qui cherchent à s'évader dans un monde en évolution.

En collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et d'autres partenaires, CNC a réussi à protéger 462 acres (187 hectares) – soit 122 acres (49 hectares) de milieux humides, 338 acres (137 hectares) de forêt mixte et 2 acres (0,8 hectare) de prairie – dans une aire qui borde 960 acres (388 hectares) de terres publiques et forme un bloc de terres aménagées qui comprend d'autres quarts de section de terres publiques, pour une superficie totale d'environ 9 600 acres (3 885 hectares).

partenaires du PCHP ont profité de celles-ci pour accroître le financement en matière de conservation, d'amélioration et de restauration des milieux humides.

Ces nouveaux fonds offrent de nouvelles occasions de partenariat avec les districts hydrographiques locaux, axés sur le soutien de bassins hydrographiques sains au Manitoba. Les bassins hydrographiques sains constituent un habitat productif pour la faune et la sauvagine. Les partenaires manitobains du PCHP ont également établi des partenariats avec les districts hydrographiques pour demander des fonds aux fondations.

« Les partenariats jouent un rôle important dans la mise en œuvre et l'amélioration des initiatives de conservation », a souligné Mark Francis, directeur des opérations provinciales de CIC au Manitoba. « Grâce au programme GROW Trust, nous avons pu créer de nouveaux partenariats avec les districts hydrographiques locaux, ce qui nous a permis d'obtenir des fonds pour des programmes incitatifs ciblant les propriétaires privés désireux de préserver les habitats à risque des prairies. »

« Le Wetlands GROW Trust aide les communautés locales à réaliser leur vision des paysages fonctionnels adaptés aux changements climatiques, riches en milieux humides et en espèces sauvages. C'est bon pour la sauvagine et la biodiversité, bon pour la population et bon pour l'économie! », a déclaré Cary Hamel, directeur de la conservation, à CNC (région du Manitoba).

Tout comme un écosystème est plus fort lorsqu'il présente de nombreuses ressources et une grande biodiversité, un financement fiable et à long terme et des partenariats solides avec les communautés locales renforcent la résilience de la base de soutien des milieux humides.

### **Saskatchewan : Une relation durable permet d'améliorer les possibilités de conservation des habitats**

Dans un paysage dynamique et un monde en transformation, les partenariats solides font preuve d'une résilience qui se traduit par une réussite continue et croissante en matière de conservation. Le partenariat que CIC a établi avec le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan continue d'aider les deux parties à atteindre leurs objectifs de conservation déterminants, par l'intermédiaire du Fish and Wildlife Development Fund (FWDF).

Depuis 1970, une partie des recettes provenant de la vente de permis de chasse, de pêche récréative et de trappage de la Saskatchewan a été redirigée vers le FWDF, ce qui a donné lieu à un mécanisme efficace d'investissement continu pour l'habitat des poissons et de la faune dans la province. Depuis 2010, ces fonds sont admissibles à titre de contrepartie pour les fonds provenant de la *North American Wetlands Conservation Act*, ce qui a pour effet d'accroître les effets des efforts de conservation sur la sauvagine et d'autres espèces.

Dans le cadre de ce fonds, CIC, CNC et la Saskatchewan Wildlife Federation (SWF) ont conclu des accords distincts avec le ministère de l'Environnement. Au fil des ans, ces accords se sont traduits par des millions de dollars de financement qui ont permis de protéger près de 600 000 acres (242 800 hectares) d'habitat pour la sauvagine, le gros gibier et d'autres espèces sauvages.

En 2015, ce partenariat a été renforcé et, avec la signature d'une entente pour la gestion des aires de conservation de la Saskatchewan, CIC, CNC et SWF se sont vus attribuer chacun un rôle de chef de file en matière de gestion active des terres du FWDF de la Saskatchewan.

Ces nouveaux fonds offrent de nouvelles occasions de partenariat avec les districts hydrographiques locaux.



Bétail broutant près du milieu humide de Hafford, Saskatchewan.

*Canards illimités Canada*

Sarcelles à ailes bleues.  
*Canards illimités Canada*

Ces membres qui œuvrent dans le domaine de la conservation sont des partenaires de confiance qui ont apporté une forte capacité à l'entente. L'expérience en matière de gestion de l'habitat et de relations avec les propriétaires fonciers, ainsi que les outils éprouvés tels que les clôtures respectueuses de la faune, l'expertise en matière de gestion des mauvaises herbes et les stratégies relatives à la fenaison et au pâturage, soutient collectivement les objectifs de conservation de toutes les parties concernées.

Pour CIC, l'entente pour la gestion des aires de conservation du FWDF a été une grande victoire, puisqu'elle permet d'influer davantage sur les milieux humides et les habitats associés utilisés par la sauvagine. « Ce partenariat permet la gestion durable d'un habitat vital et constitue des avantages pour la faune en protégeant plusieurs acres de milieux humides sur ces parcelles », explique Brian Hepworth, directeur des opérations provinciales de CIC, en Saskatchewan.

Les nouvelles ententes de conservation et de gestion des terres, conclues avec le ministère de l'Environnement par l'entremise du FWDF, montrent comment de multiples partenaires travaillent efficacement à l'atteinte d'objectifs de conservation communs en Saskatchewan. Grâce à cette structure, les groupes qui travaillent pour la conservation se sont vus attribuer la responsabilité de protéger et de gérer les habitats. En retour, le ministère de l'Environnement profite de la capacité et de l'expertise en matière de gestion des terres, en plus de recevoir du soutien pour ses stratégies de lutte contre les changements climatiques et de gestion de l'habitat et du gibier et l'atteinte des objectifs du Representative Areas Network qui sont de préserver certains paysages uniques et représentatifs ainsi que des paysages variés et diversifiés de la Saskatchewan.

### **Alberta : La politique de l'Alberta sur les milieux humides contribue à la restauration à long terme des milieux humides**

La résilience du paysage par la restauration des milieux humides reste une priorité pour le PCHP. La politique de l'Alberta sur les milieux humides a permis de créer un mécanisme permettant de rémunérer les propriétaires fonciers pour les services écosystémiques (tels que l'habitat faunique, la gestion des inondations et des sécheresses, l'amélioration de la qualité de l'eau et la biodiversité) fournis par les milieux humides restaurés sur leur domaine.



Plusieurs projets de restauration des milieux humides ont pu être réalisés grâce à cette politique, comme le projet de la propriété des Feldberg dans le comté de Wetaskiwin. Ryan Pocza, spécialiste des programmes de conservation de CIC, a activement ciblé les milieux humides drainés du comté de Wetaskiwin qui pourraient être restaurés. La restauration de ces milieux améliore les habitats que CIC a déjà protégés dans la région au moyen de servitudes de conservation, d'achats et de projets de restauration.

Pour Leroy et Mary Feldberg, le projet de restauration des milieux humides permet de mieux maîtriser les inondations printanières sur leurs terres, de continuer à utiliser leurs terres pour le pâturage, de renforcer l'habitat de la faune sauvage et d'obtenir une indemnisation. « Si Ryan Pocza n'était pas passé, mes parents n'auraient jamais su qu'un tel projet était possible », a déclaré Lisa Ayres, la fille des Feldberg.

Le propriétaire foncier conserve la propriété et continue de gérer le milieu restauré, mais ne doit pas éliminer l'ouvrage de régularisation des eaux ni labourer la terre dans les limites du milieu humide. « Ce projet ne change pas la façon dont nous gérons les terres; nous pouvons toujours y faire paître des vaches », a noté Mme Ayres. « La seule chose qui change, c'est que le débit d'eau est maintenant régularisé et que nous avons une nouvelle aire qui s'offre à la faune et la sauvagine. Mes parents sont tous deux des ornithologues passionnés, et Leroy est photographe. » Cette terre appartient à la famille Feldberg depuis des générations. Leroy, qui a vécu toute sa vie sur cette exploitation agricole, a raconté à Pocza que, lorsqu'il était enfant, il avait l'habitude de faire du canoë dans le marécage et d'observer les grues, les canards et les oies. « Dans l'ensemble, ce projet a été une expérience très positive », a déclaré M<sup>me</sup> Ayres.

Le financement de ces projets de restauration est offert aux propriétaires fonciers dans le cadre du processus d'atténuation de la politique sur les milieux humides. Cette politique

verse environ 4 millions de dollars canadiens par an aux propriétaires fonciers par des paiements compensatoires effectués dans le cadre du projet de restauration de CIC – une situation gagnante pour l’environnement, la société et les propriétaires fonciers.

## Forêt boréale de l’Ouest

### Conservation de 54 millions d’acres de milieux humides dans la forêt boréale du Manitoba

Éviter. Réduire au minimum. Compenser. Ces grands principes des nouveaux Codes de pratiques du gouvernement du Manitoba pour la conservation des milieux humides de la forêt boréale permettront de conserver plus de 54 millions d’acres (22 millions d’hectares) de milieux humides dans la forêt boréale – ce qui représente plus du tiers de la superficie de cette province.

Les codes de pratique s’appliquent à tous les secteurs de l’industrie qui exercent leurs activités dans la zone boréale du Manitoba. En adoptant une véritable approche collaborative, des représentants de tous les secteurs de l’activité économique ont participé à un comité d’intervenants qui a travaillé conjointement avec le gouvernement provincial afin de créer ces codes de pratique. CIC est fier de siéger à ce comité en offrant des conseils en conservation fondés sur les sciences.

Pour les groupes de l’industrie, ces codes de pratique définissent clairement l’orientation à suivre dans la gestion des milieux humides de la forêt boréale. L’approche est simple, mais efficace : éviter de détruire les milieux humides de la forêt boréale dans toute la mesure du possible; réduire au minimum les impacts sur les milieux humides de la forêt boréale s’il est impossible de les éviter; et enfin, compenser les impacts permanents sur les milieux humides de la forêt boréale quand il n’est pas possible de les réduire au minimum.

« Il s’agit d’une étape importante dans l’harmonisation du progrès économique et de l’intendance environnementale dans cette province », explique Scott Stephens, directeur des activités régionales de CIC pour les régions de la forêt boréale et des prairies. « Ces codes de pratique permettront de conserver d’importants milieux humides de la forêt boréale tout en continuant de favoriser le développement durable des ressources naturelles. Ils témoignent du leadership du Manitoba dans la conservation des milieux humides de la forêt boréale; il faut espérer qu’ils inspireront d’autres provinces et territoires à adopter des politiques comparables. »

Compte tenu de leur énorme valeur environnementale, la conservation des milieux humides de la forêt boréale est absolument essentielle. Dans cette province, les milieux humides de la forêt boréale assurent aussi l’habitat essentiel de différents représentants de la faune, dont plus de 1,6 million de représentants de la sauvagine chaque année, ainsi que des espèces en péril comme le caribou boréal.



Un ruisseau en crue dans la forêt boréale de l’Ouest au Manitoba.

*Canards illimités Canada*

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies [deanna.dixon@ec.gc.ca](mailto:deanna.dixon@ec.gc.ca).

### Plan conjoint des habitats des Prairies – Prairie Parklands

#### Contributions (\$ CA)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Total	61 155 812	1 457 199 197

#### Réalisations (acres)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Protégés	74 131	8 370 804
Améliorés	366 290	2 810 855
Sous influenc	793 039	7 682 522

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.

### Prairie Habitat Joint Venture – Western Boreal Forest

#### Contributions (\$ CA)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Total	4 375 323	160 022 094

#### Réalisations (acres)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Protégés		12 091 184
Améliorés		107
Sous influenc	3 809 746	88 130 483

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.



Canard branchu.

*Jean-Maxime Pelletier*



# Plans conjoints des espèces

Canard noir.  
*Jean-Maxime Pelletier*

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, englobant l'Amérique du Nord ainsi que les pays circumpolaires. Ces plans conjoints mettent l'accent sur les besoins scientifiques essentiels pour guider la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leurs habitats. De plus, les recherches menées dans le cadre des plans conjoints des espèces portent sur des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.



# Plan conjoint des oies de l'Arctique

Des biologistes dégagent des Bernaches cravants capturées par des filets à canon sur la côte du New Jersey.

*Ted Nichols, New Jersey Division of Fish and Wildlife*



[www.agjv.ca](http://www.agjv.ca)  
[www.pcoa.ca](http://www.pcoa.ca)  
[www.gansodelartico.com](http://www.gansodelartico.com)

Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) s'étend sur 924 millions d'acres (374 millions d'hectares) en Amérique du Nord et dans d'autres pays circumpolaires, comme la Russie. Il concerne 24 populations des sept espèces suivantes : l'Oie rieuse, l'Oie empereur, l'Oie des neiges, l'Oie de Ross, la Bernache cravant, la Bernache de Hutchins et la Bernache du Canada, lesquelles utilisent les quatre voies migratoires. Depuis la création du PCOA, son champ d'application porte sur les aires préoccupantes relatives à l'habitat de la sauvagine mentionnées dans le PNAGS. Le PCOA soutient les travaux effectués dans toutes les aires arctiques et subarctiques importantes désignées dans le PNAGS.

Une grande partie de la recherche et de la surveillance sur les oies qui nichent dans la région arctique au Canada s'est arrêtée au début de l'année 2020 en raison de l'apparition de la COVID-19 en Amérique du Nord. L'accès aux territoires arctiques étant limité, la plupart des travaux sur le terrain ont été annulés pour 2020 et 2021. Heureusement, certains projets sur les aires d'hivernage aux États-Unis, notamment une étude sur l'écologie de la migration de la Bernache cravant, ont pu être menés à bien lorsque les mesures de confinement ont réussi à ralentir la propagation du virus.

La Bernache cravant niche dans les habitats côtiers autour du bassin Foxe, au nord de la baie d'Hudson. Elles migrent en passant par la baie James, y font escale et hivernent le long de la côte est des États-Unis, de la Nouvelle-Angleterre à la Caroline du Nord. La plus grande proportion des Bernaches (environ 90 %) hivernent à New York et au New Jersey. Il s'agit de l'une des plus petites espèces d'oies du continent.

Le D<sup>r</sup> Mitch Weegman tient une Bernache cravant qui porte un émetteur satellite.

*Ted Nichols, New Jersey Division of Fish and Wildlife*



dont la population, composée d'environ 200 000 oiseaux, est l'une des plus petites. Les Bernaches cravants sont des spécialistes de l'écologie qui sont étroitement liés aux habitats maritimes côtiers et, en particulier, aux herbiers de zostères le long de la côte atlantique, de la baie James et de la baie d'Hudson.

Ce sont des oiseaux qui ont une espérance de vie relativement longue et à la productivité très variable qui semble suivre des « cycles d'augmentation puis de déclin. » La plupart du temps, la productivité est faible (déclin), mais il y a parfois des années fastes où de nombreux jeunes oiseaux contribuent au maintien la population.

Pour en savoir plus sur les habitats des Bernaches cravants et sur les facteurs pouvant influencer sur la reproduction annuelle, des chercheurs des États-Unis et du Canada étudient l'emploi de l'habitat et le comportement migratoire à l'aide de la télémétrie satellitaire. Les biologistes des États de New York et du New Jersey ont pu poursuivre leurs efforts pour capturer des Bernaches cravants pendant les mois d'hiver à l'aide de filets à canon, et ce, malgré la pandémie. Les bernaches sont dotées de petits émetteurs (pesant environ 0,8 once ou 23 grammes) qui sont installés sur le dos de l'oiseau à l'aide d'un harnais léger. Les unités recueillent des données de localisation très précises à partir de satellites tout au long de l'année. Les Bernaches cravants quittent habituellement la côte est des États-Unis vers la mi-mai et arrivent à la baie James quelques jours plus tard. Elles y font une halte pendant environ trois semaines avant de partir vers les aires de nidification arctiques à la mi-juin, effectuant un voyage de 3 000 km de la côte est au bassin de Foxe. Au cours des trois mois suivants, les oiseaux font leur nid et élèvent leurs petits avant de repartir vers le sud pendant les deux premières semaines de septembre.

En raison de l'annulation des travaux sur le terrain en 2020, le Service canadien de la faune a pu rediriger des fonds vers ce projet pour acheter suffisamment d'émetteurs pour les

deux prochaines années. Cette étude de la migration de la Bernache cravant nous aidera à mieux comprendre les risques éventuels pour la population, et aussi à cerner les habitats critiques qui pourraient nécessiter une protection le long de leur parcours. Une courte vidéo illustre le cycle annuel de la Bernache cravant à l'aide des données recueillies dans le cadre de cette étude en 2020 : [www.youtube.com/watch?v=GWFqSmm32ol&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=GWFqSmm32ol&feature=youtu.be).

*Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, [deanna.dixon@ec.gc.ca](mailto:deanna.dixon@ec.gc.ca).*

### Plan conjoint des oies de l'Arctique

#### Dépenses (\$ CA)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Baguage	61 882	18 609 627
Recherche	414 034	23 952 387
Relevés	20 573	11 494 394
Observations de colliers		1 324 185
Gestion		272 992
Planification de la conservation	49 320	804 488
Communication et éducation		51 882
<b>Total</b>	<b>545 809 \$</b>	<b>56 509 955 \$</b>

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.

# Plan conjoint sur le Canard noir

Réalisation de l'enquête sur les populations reproductrices de sauvagine.

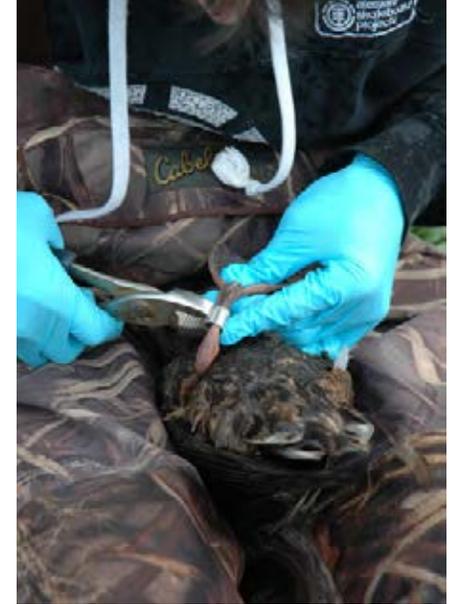
*Christine Lepage, Service canadien de la faune*



Le Plan conjoint du canard noir (PCCN) couvre l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et 14 États de l'est des États-Unis. Le Canard noir fréquente les marais salés, les bassins de retenue d'eau douce et d'eau saumâtre, les marais fluviaux et estuariens, les marécages, les lacs peu profonds et les milieux humides de tout le paysage boréal. Le Canard noir utilise essentiellement les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique.

En Amérique du Nord, le Canard noir est important sur les plans culturel, économique et écologique. En 2012, le Canada et les États-Unis ont mis en œuvre une stratégie internationale officielle de récolte de Canards noirs afin d'assurer la durabilité des Canards noirs et de permettre une récolte équitable dans les deux pays. Une fois cette stratégie mise en place, les données combinées de trois programmes de surveillance clés – du baguage, de la population reproductrice et des relevés sur les récoltes – ont été utilisées pour créer un modèle de population intégré afin de guider la réglementation de chaque pays sur la chasse aux canards. En combinant le nombre d'adultes reproducteurs observés au cours d'une année donnée (à partir du relevé des populations reproductrices de la sauvagine), la productivité et les taux de survie connus des adultes et des jeunes (à partir des données de baguage) et les renseignements sur les récoltes (à partir des journaux d'activité des chasseurs et des ailes soumises), le modèle peut prédire la taille de la population continentale avec un plus haut degré de certitude qu'en analysant chaque ensemble de données séparément.

Ces estimations annuelles intégrées de la population améliorent grandement notre compréhension de la dynamique de la population de Canards noirs et servent à alimenter une matrice de décision, qui est un tableau de possibilités de gestion comprenant la solution de rechange à la réglementation de préférence. Chaque solution de rechange est associée à une combinaison précise de limites de prises quotidiennes et de durées de saison qui permettra d'atteindre au mieux les objectifs de la stratégie de récolte dans chaque pays. Ce processus permet de simplifier les décisions et de réduire les désaccords en ce qui a trait à la tendance de la population continentale de Canards noirs et de déterminer les meilleurs régimes de récolte à mettre en œuvre.



Baguage présaison d'un Canard noir.  
Bruce Pollard, Service canadien de la faune

Atelier sur les ailes au Service canadien de la faune  
à Sackville, au Nouveau-Brunswick.

Tiffany Bradbury

Comment le modèle de population intégré fonctionne-t-il en l'absence de données de surveillance essentielles, comme cela fut le cas en 2020 en raison des restrictions relatives à la COVID-19? Heureusement, la pandémie n'a pas empêché tout travail de terrain. Parmi les principaux programmes de surveillance, le relevé des populations reproductrices de la sauvagine a été annulé, mais des relevés sur les récoltes et le baguage de présaison ont été effectués dans la plupart des aires. Ces données, ainsi que les données historiques provenant des relevés des populations reproductrices sur près de 30 ans, ont été utilisées dans le modèle et ont permis de prédire la taille de la population reproductrice de 2020, bien qu'avec un degré d'incertitude par rapport à l'utilisation des données de comptage réelles du relevé des populations reproductrices. L'avantage d'un modèle de population intégré est de pouvoir utiliser la variabilité des données historiques pour pallier un manque de données ou prédire l'avenir. La taille de la population prévue pour 2020 a permis aux gestionnaires canadiens et américains de décider, avec un certain degré de confiance, des régimes de règlements optimaux pour la chasse au canard. La matrice de décision qui en a résulté pour 2020 n'indiquait aucune modification de la réglementation de la chasse au Canard noir dans les deux pays.

La situation pour 2021 est moins claire. Le fait d'utiliser la population reproductrice prévue pour 2020 afin de faire une prévision pour 2021 augmentera l'incertitude, ce qui est préoccupant dans le cas d'une espèce soigneusement gérée comme le Canard noir. Par conséquent, en 2021, les organismes fédéraux accordent la priorité à la collecte de données effectuée dans le cadre des principaux programmes de surveillance afin de réduire l'incertitude du modèle et de générer une matrice de décision fiable. Heureusement, l'expérience passée suggère que l'abondance actuelle des Canards noirs, associée aux

estimations contemporaines de la récolte continentale, ne risque pas d'entraîner un déclin précipité de la population, même si les gestionnaires de la récolte sont obligés de composer avec l'absence de données provenant des relevés de populations reproductrices pour une deuxième année.

Bien que les modèles de population intégrés soient complexes et qu'ils dépendent des données provenant des programmes de surveillance, les avantages qu'ils présentent pour pallier le manque de données, prévu ou inattendu, l'emportent largement sur ces coûts, comme on a pu le constater en 2020. Les limites du modèle inhérentes aux données disponibles soulignent toutefois la nécessité de maintenir des programmes de surveillance à long terme et de reprendre les relevés des populations reproductrices dès que les conditions le justifient. Sans mises à jour régulières de ces relevés, l'estimation de la population finira par devenir trop incertaine pour orienter efficacement les décisions de gestion.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint du Canard noir, 506-224-0279, [tania.morais@ec.gc.ca](mailto:tania.morais@ec.gc.ca).

### Plan conjoint du Canard noir Dépenses (\$ CA)

	2020-2021	Total (1986-2021)
Baguage	161 867	9 171 066
Recherche		1 814 604
Relevés		9 522 560
Planification de la conservation	8 040	413 027
Communication et éducation	37 828	80 428
<b>Total</b>	<b>207 735 \$</b>	<b>21 001 685 \$</b>

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1986-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 mars 2021.



# Plan conjoint des canards de mer

Eider à duvet femelle avec un émetteur.

Francis St-Pierre



[www.seaduckjv.org](http://www.seaduckjv.org)

Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) couvre l'ensemble du Canada et des États-Unis, ciblant en particulier les eaux côtières dans le cas des canards migrateurs et hivernants, et la forêt boréale et la toundra, dans le cas des canards nicheurs. Il vise 22 populations reconnues des 15 espèces de canards de mer (tribu des Mergini) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse à bec jaune, la Macreuse à ailes blanches, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à œil d'or, le Petit Garrot, le Harelde kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné. En tant que groupe, les canards de mer utilisent les quatre voies migratoires en fonction des saisons.

En raison de la pandémie de COVID-19, la plupart des relevés sur les oiseaux migrateurs effectués par le Service canadien de la faune et le Fish and Wildlife Service des États-Unis ont été annulés au printemps 2020, notamment le relevé continental des populations reproductrices et de l'habitat de la sauvagine et l'inventaire de la sauvagine de l'Est. Les fonds qui étaient destinés aux principaux programmes de surveillances annulés ont pu être utilisés pour démarrer un projet dans l'est du Canada sur la distribution des populations d'Eiders à duvet.

Les conditions de l'habitat marin dans l'est de l'Amérique du Nord changent rapidement. Les eaux se réchauffent dans la baie de Fundy et le golfe du Maine, les espèces envahissantes (par exemple, le crabe européen) se déplacent vers le nord, les moulières sont en déclin et certaines disparaissent même, et les oiseaux sont attirés par l'expansion de l'aquaculture du littoral. Les populations d'Eiders à duvet de l'est de l'Amérique du Nord se déplacent également. Il y a eu des déclinés importants du nombre d'oiseaux nichant dans le Maine, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, tandis que les colonies reproductrices semblent stables près du fleuve Saint-Laurent au Québec, et en croissance dans les zones côtières du sud du Labrador et de Terre-Neuve. S'agit-il d'un changement de la population, ou bien l'Eider à duvet modifie-t-il son comportement, abandonnant les sites de reproduction connus pour s'installer dans de nouveaux sites plus au nord?

Pour étudier ce changement, un nouveau projet visant à déployer des émetteurs satellites sur les Eiders à duvet femelles adultes peu après leur arrivée sur les sites de reproduction a débuté au printemps 2021. On vise à ce que les partenaires du Maine et du Québec déploient environ la moitié des émetteurs d'ici mai 2021. Ceux-ci permettront de suivre l'utilisation de l'habitat par les oiseaux pendant 2 à 3 ans. L'objectif principal du projet est de mesurer deux aspects de l'écologie de l'Eider à duvet : premièrement, la condition physique des femelles adultes non reproductrices et préreproductrices dans leur aire de reproduction, et deuxièmement, les schémas annuels d'utilisation de l'habitat, y compris l'identification des principaux sites d'habitat et des liens migratoires existants entre eux.

Ce projet représente une occasion unique d'étudier les effets des modifications des conditions océaniques dues aux changements climatiques sur la disponibilité de la nourriture et sur l'aire de répartition des populations d'Eiders à duvet, ainsi que sur la réussite de la reproduction et la survie des femelles. Pendant que les oiseaux seront sous les soins de vétérinaires, il sera également possible de recueillir des données supplémentaires et des échantillons biologiques aux fins de futures études qui évalueront le statut de reproduction, la masse corporelle et la condition physique, l'âge, la génétique et les charges de contaminants.

Le Plan conjoint des canards de mer a des antécédents d'excellence en matière de gestion de projets de télémétrie à grande échelle et de production de renseignements qui font progresser de manière significative les connaissances



Relâchement d'un oiseau muni d'un émetteur au Québec.

Francis St-Pierre

sur les canards de mer à l'échelle du continent. Ce projet transfrontalier, auquel participent de nombreux partenaires au sein des organismes gouvernementaux et des universités, permettra de mieux comprendre l'aire de répartition des populations d'Eiders à duvet et leurs habitats.

*Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Margaret Campbell, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, 867-334-5379, margaret.campbell@ec.gc.ca.*

### Plan conjoint des canards de mer

#### Dépenses (\$ CA)

	2020-2021	Total (1998-2021)
Baguage		695 345
Recherche	525 160	12 199 811
Relevés		3 630 006
Planification de la conservation		1 040 515
Communication et éducation	224	102 968
<b>Total</b>	<b>525 384 \$</b>	<b>17 668 645 \$</b>

2020-2021 : du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

1998-2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 31 mars 2021.



Installation de filets japonais au-dessus de l'eau pour capturer l'Eider à duvet au Québec.

Francis St-Pierre

# Nos partenaires

Réserve naturelle de Kenauk, Québec.

Juliana Balluffi-Fry

**Merci à tous nos partenaires qui ont apporté un soutien financier en 2020–2021 :**

## Organismes du Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Agriculture, Alimentation et Initiatives  
rurales Manitoba  
Alberta Birds of Prey Foundation  
Alberta Environment and Parks  
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife  
Foundation  
Alberta-Pacific Forest Industries Inc.  
Association des produits forestiers du Canada  
ATB Financial  
Atco Electric Ltd.  
AV Group  
Banque Scotia  
BC Hydro  
British Columbia Conservation Foundation  
British Columbia Ministry of Environment  
and Climate Change Strategy  
British Columbia Ministry of Transportation  
and Infrastructure  
Canadien National  
Canadian Natural Resources Ltd.

Canadien Pacifique  
Canards illimités Canada  
Collings Family Foundation  
Columbia Basin Trust  
Compagnie minière IOC  
Conseil de la faune du Nouveau-Brunswick  
Conseil des plantes fourragères du Manitoba  
Conservation de la nature Canada  
Éco Héros  
East Kootenay (district régional de)  
Enbridge Inc.  
Environnement et Changement climatique  
Canada  
Fondation de dons particuliers de la TD  
Fondation Écho  
Fondation de la faune du Québec  
Fondation du saumon du Pacifique  
Fonds de fiducie de la faune du Nouveau-  
Brunswick  
Fonds de fiducie [du Nouveau-Brunswick]  
pour l'environnement  
Fondation pour la protection des sites  
naturels du Nouveau-Brunswick

Fondation Trillium de l'Ontario  
FortisBC Energy Inc.  
Habitat Conservation Trust Foundation  
Habitat faunique Canada  
Hopewell Development Corporation  
Irving Oil Ltd.  
Island Nature Trust  
K+S Potash Canada  
Ladco Company Limited  
Longhedge Foundation  
Louise Gendron  
Manitoba Hydro  
Maple Cross Foundation  
McDonald's Restaurants of Canada Limited  
Melcor Developments Ltd.  
Ministère de l'Agriculture et des Terres de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques  
du Québec  
Ministère de l'Énergie, des Mines et des  
Ressources du Yukon  
Ministère de l'Énergie et des Ressources  
naturelles du Québec  
Ministère des Finances du Manitoba  
Ministère des Forêts, de la Faune et des  
Parcs du Québec  
Ministère du Développement du Nord, des  
Mines, des Richesses naturelles et des  
Forêts de l'Ontario  
Ministère de l'Environnement de la  
Nouvelle-Écosse  
Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de l'Action climatique  
de l'Île-du-Prince-Édouard  
Ministère de l'Environnement de la  
Saskatchewan  
Ministère des Terres et des Forêts de la  
Nouvelle-Écosse  
Ministère des Transports de l'Ontario  
Ministère des Ressources naturelles et  
du Développement de l'énergie du  
Nouveau-Brunswick  
Ministère des Transports et de  
l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick  
Moncton (Ville de)



Bernache du Canada.

Jaden Barney

Mosaic Company  
 Newfoundland and Labrador Department of Fisheries, Forestry and Agriculture  
 Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust  
 Nova Scotia Habitat Conservation Fund  
 Nova Scotia Nature Trust  
 Nutrien Ag Solutions  
 Nutrien Ltd.  
 Okanagan-Similkameen (District régional de)  
 Ontario Power Generation  
 Parcs Canada  
 Pêches et Océans Canada  
 Prairie Mines and Royalty Ltd.  
 Prince Edward Island Wildlife Conservation Fund  
 Producteurs laitiers du Canada  
 Produits Shell Canada Ltée  
 Qualico Developments  
 Ravenswood Developments Inc.  
 Richardson Foundation Inc.  
 Rio Tinto Aluminium  
 Saskatchewan Water Security Agency  
 Saskatchewan Wildlife Federation  
 SaskPower  
 Sitka Foundation  
 Société de développement régional du Nouveau-Brunswick  
 Société des établissements de plein air du Québec  
 Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba  
 TC Énergie  
 TD Canada Trust  
 Teck Resources Limited  
 The British Columbia Waterfowl Society  
 The Calgary Foundation  
 The Donner Canadian Foundation  
 The Nature Trust of British Columbia  
 The Waltons Trust  
 TransAlta Corporation  
 Tula Foundation  
 Université de l'Alberta  
 Université Dalhousie  
 Université Mount Allison

Vancouver Foundation  
 Vermilion Energy Trust  
 Weston Family Foundation

## Organismes des États-Unis

Alabama Department of Conservation & Natural Resources  
 American Friends of Canadian Nature  
 Arizona Game & Fish Department  
 Arkansas Game and Fish Commission  
 Atlantic Flyway Council  
 Biodiversity Research Institute  
 California Department of Fish & Wildlife  
 Central Flyway Council  
 Clemson University  
 Colorado State University  
 Connecticut Department of Energy & Environmental Protection  
 Davis Conservation Foundation  
 Delaware Division of Fish & Wildlife  
 Florida Fish & Wildlife Conservation Commission  
 Georgia Department of Natural Resources  
 Idaho Department of Fish & Game  
 Illinois Department of Natural Resources  
 Indiana Department of Natural Resources  
 Kansas Department of Wildlife, Parks & Tourism  
 Kentucky Department of Fish & Wildlife Resources  
 Louisiana Department of Wildlife and Fisheries  
 Maine Department of Inland Fisheries & Wildlife  
 Maryland Department of Natural Resources  
 Massachusetts Division of Fisheries & Wildlife  
 Michigan Department of Natural Resources  
 Minnesota Department of Natural Resources  
 Mississippi Department of Wildlife, Fisheries & Parks  
 Mississippi Flyway Council  
 Missouri Department of Conservation  
 Montana Fish, Wildlife & Parks

Nebraska Games & Parks Commission  
 Nevada Department of Wildlife  
 New Hampshire Fish & Game  
 New Jersey Division of Fish & Wildlife  
 New Mexico Department of Game & Fish  
 New York State Department of Environmental Conservation  
 North Carolina Wildlife Resources Commission  
 North Dakota Game & Fish Department  
 Ohio Division of Wildlife  
 Oklahoma Department of Wildlife Conservation  
 Oregon Department of Fish & Wildlife  
 Pacific Flyway Council  
 Pennsylvania Game Commission  
 Rhode Island Department of Environmental Management  
 South Carolina Department of Natural Resources  
 South Dakota Game, Fish & Parks  
 State University of New York College of Environmental Science and Forestry  
 Tennessee Wildlife Resources Agency  
 Texas Parks & Wildlife Department  
 U.S. Bureau of Reclamation  
 U.S. Department of Agriculture – Animal & Plant Health Inspection Service  
 U.S. Fish & Wildlife Service  
 U.S. Geological Survey – Alaska Science Center  
 University of Missouri  
 Vermont Agency of Natural Resources  
 Virginia Department of Wildlife Resources  
 West Virginia Division of Natural Resources  
 West Virginia University  
 William P. Wharton Trust  
 Wisconsin Department of Natural Resources  
 Wyoming Game & Fish Department  
 Wyss Foundation

## Autres organismes

Chinese Academy of Sciences

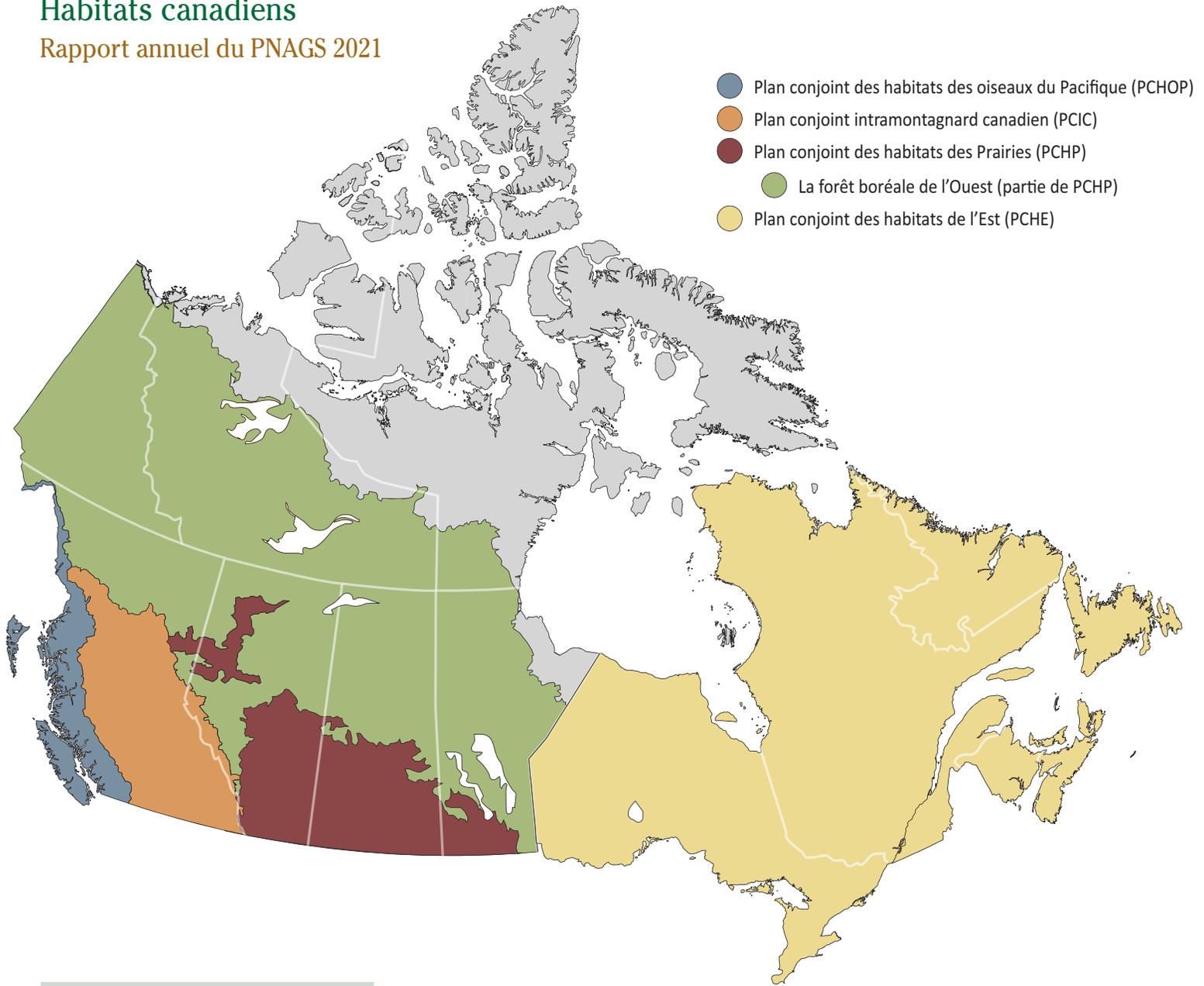
Grand harle.

*Ben Aubrey*



# Habitats canadiens

Rapport annuel du PNAGS 2021



## Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS (Canada) ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Secrétariat du CNACMH (Canada)  
Service canadien de la faune  
Environnement et Changement  
climatique Canada  
351, boulevard Saint-Joseph  
Gatineau, (Québec) K1A 0H3  
1-800-668-6767  
pnags-nawmp@ec.gc.ca

Pour consulter la présente publication en format électronique :  
[nawmp.wetlandnetwork.ca](http://nawmp.wetlandnetwork.ca)

Financement au Canada aux termes du *North American Wetlands Conservation Act* :  
[nawcc.wetlandnetwork.ca](http://nawcc.wetlandnetwork.ca)

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord :  
[nabci.net](http://nabci.net)

Carte des aires de conservation des oiseaux :  
[nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions/](http://nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions/)